

Les nouvelles raccourci

Maladies
Mme Maxime David, de la ville, annoncent les fiançailles de leur fille, Magdeleine, avec M. Jean-Louis Phénix, de M. et de Mme Phénix, de Saint-Hyacinthe.

Anniversaire
Le service anniversaire de M. Antoine-Ovila Poirier, curé de Rochester, N.H., célébré dans la chapelle du cimetière de Saint-Hyacinthe, le 17 octobre, à 7 heures du matin. Parents et amis sont invités à y assister.

Prime de \$20.
Mlle Hélène Lalime, de Saint-Denis, a reçu du département de l'Instruction publique, Québec, par l'entremise de l'inspecteur J.-M. Alarie, une prime de \$20., pour succès dans l'enseignement.

Candidat de l'U. nationale
M. Léo Papin a été choisi comme candidat de l'Union nationale dans la circonscription de Richelieu-Verchères. M. Papin est un industriel de Contrecoeur.

Hôpital S.-Charles
L'American College of Surgeons, de Chicago, annonce cette année encore que l'Hôpital S.-Charles, de Saint-Hyacinthe, qui a une capacité de 140 lits, est un des 2.720 hôpitaux approuvés par le Collège, tant en Etats-Unis qu'au Canada.

Accident de chasse
M. Anatole Fontaine, de Saint-Denis, a été conduit à l'Hôpital S.-Charles de cette ville à la suite d'un accident de chasse. Un fusil que tenait son compagnon, M. Alphonse Bombardier, partit accidentellement, et la balle atteignit M. Fontaine aux jambes.

Funérailles
M. et Mme Stanislas Deslauriers, de Ware, Mass., ont célébré leurs noces d'or. M. Deslauriers est natif de Saint-Hyacinthe, et Mme Deslauriers, de Saint-Denis.

Incendie
Un incendie dont on ignore la cause a complètement rasé la ferme de M. Hermas Guyon, à Saint-Cécile de Milton. Plus de 200 tonnes de foin et les instruments aratoires ont été détruits.

Rien de neuf
M. Ernest Riendeau, de Saint-Simon de Bagot, a épousé Mlle Florida Ledoux, de la paroisse. Le mariage a été célébré par M. l'abbé J.-B. Larochelle.

Malade
Mlle Alice Pion, fille de M. et Mme Albert Pion, de Saint-Cécile de Milton, a été blessée dans un accident d'automobile, souffrant de plusieurs contusions à la tête. L'accident est survenu à Granby.

Funérailles
M. Emmanuel Lépine, de Saint-Théodore d'Acton, fils de M. Napoléon Lépine, a épousé Mlle Ruth Brunelle, fille de M. et Mme Brunelle, de la même paroisse.

Funérailles
M. et Mme Maurice Morin, de Saint-Théodore d'Acton, ont célébré le mariage de leur fille, baptisée Marie-Paulette-Solange, par M. et Mme C.-E. Gauthier, oncle et tante de l'écriteur.

Funérailles
M. Gabriel Miclette, de Saint-Théodore d'Acton, a épousé Mlle Yvette Paré, de cette dernière paroisse.

L'HON. MAURICE DUPLESSIS À SAINT-DENIS



L'hon. Maurice L. Duplessis, chef du parti de l'Union nationale et premier ministre de la province, qui sera le principal orateur à un grand ralliement de l'Union nationale, lundi prochain, à Saint-Denis-sur-Richelieu.

L'hon. Premier ministre de la province, principal orateur à S.-Denis, lundi

A l'occasion d'un grand ralliement de l'Union nationale, en faveur de Me Jean Fortier, candidat de l'Union nationale dans le comté de Saint-Hyacinthe.— Me Fortier a remporté un succès de premier ordre à Saint-Denis, dimanche dernier.

L'hon. Maurice L. Duplessis, chef du parti de l'Union nationale, député des Trois-Rivières à l'Assemblée législative et premier ministre de la province de Québec, sera à Saint-Denis-sur-Richelieu, lundi prochain, 23 octobre, dans l'après-midi. Il y adressera la parole au cours d'un grand ralliement de l'Union nationale, en faveur de Me Jean Fortier, avocat de cette ville, candidat ministériel dans le comté de Saint-Hyacinthe, aux élections provinciales du 25 octobre. Plusieurs orateurs seront aussi au programme, dont Me Fortier. Il va sans dire que tous les citoyens du comté et de la région sont invités au ralliement de Saint-Denis, où ils auront l'occasion de saluer le premier ministre et de l'acclamer.

Il est officiellement annoncé que deux candidats seulement seront sur les rangs, dans le comté de Saint-Hyacinthe, en vue des élections du 25. La mise en nomination a eu lieu mercredi, auprès du notaire Albert Jodoin, de cette ville, président d'élections dans le comté. Comme prévu et annoncé déjà, les candidats sont l'hon. T.-D. Bouchard, journaliste et député sortant de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative, qui est candidat du parti libéral, et Me Jean Fortier, avocat, candidat de l'Union nationale.

Me Fortier et ses partisans ont tenu une belle assemblée à Saint-Denis-sur-Richelieu, dimanche dernier. La salle était pleine et ne pouvait se remuer, et les orateurs furent chaleureusement applaudis. L'assemblée était sous la présidence conjointe du Dr J.-B. Richard et de M. Lévis Phaneuf, maire de la paroisse. Les orateurs furent Me Fortier lui-même; Me J.-B. Bousquet, avocat, et Wilfrid Gaudet, Saint-Hyacinthe; Me Chassé, Sorel; Me Salluste Lavery et M. Jean Drapeau, Montréal. Le discours de Me Fortier fut sensiblement le même que celui qu'il prononça à Saint-Hyacinthe la semaine dernière. Cela étant, et vu le peu d'espace dont nous disposons, nous ne donnons pas de compte-rendu du discours. Les autres orateurs parlèrent dans le même sens que Me Fortier.

La terre tremble deux fois à S.-Hyacinthe, jeudi matin

LES SIX PRIX DU CONCOURS DE CATECHISME

S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, a présidé lui-même jeudi dernier, à la distribution de prix aux vainqueurs d'un concours de catéchisme, organisé le printemps dernier au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Les classes d'Éléments, de Syntaxe et de Méthode avaient pris part au concours. Les vainqueurs pour chaque classe sont:

Éléments latins: 1er prix, Guy Daudelin, Granby; 2e prix, Gilles Paul-Hus, Sorel.

Syntaxe: 1er prix, Lionel Gendron, Saint-Antoine-sur-Richelieu; 2e prix, G.-E. Darveau, La Providence.

Méthode: 1er prix, Hugues Leblanc, Saint-Hyacinthe; 2e prix, Jean Chartier, La Présentation.

Une première secousse se produisit à 6 h 51, puis une seconde, plus longue et plus forte, à 6 h 56.

La terre a tremblé jeudi matin à Saint-Hyacinthe, vers 7 heures, et à deux reprises. Nombre de citoyens ont eu connaissance de verres qui s'entrechoquaient sur les étagères, de cadres qui oscillaient aux murs. Au Bureau météorologique de Saint-Hyacinthe, sis au Séminaire et dirigé par M. l'abbé F.-X. Côté, on nous déclare que, d'après les séismographes, la première secousse s'est produite à 6 h 51, et qu'elle a duré 5 secondes environ. Cette secousse était assez faible. La seconde, beaucoup plus forte, s'est produite à 6 h 56, et elle a duré quelque 30 secondes. La direction probable des secousses était du sud ou sud-ouest, et du nord au nord-ouest. Les vibrations étaient horizontales et ondulatoires, à périodes assez longues. Aucun dommage appréciable n'a été enregistré.

La R. Mère Bengle meurt à l'Hôtel-Dieu, à 75 ans

La révérende Mère Malvina Bengle, dite Saint-Pierre d'Alcantara, des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu, est décédée à l'Hôtel-Dieu de cette ville, le 19 courant, à l'âge de 75 ans.

Originaire de Saint-Paul d'Abbotsford, elle était fille de Guillaume Bengle et de Philomène Pion. Pendant ses 48 ans de vie religieuse, elle occupa plusieurs postes importants dans la communauté, tels que maîtresse des novices, assistante générale, supérieure générale, puis supérieure locale dans diverses maisons.

Elle était soeur de regrettable Mère Sainte-Anne-Marie et de la très révérende Mère Sainte-Anne d'Auray, toutes deux de la Congrégation de Notre-Dame.

Les funérailles auront lieu lundi, 23 courant, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, à 9 heures.

Respectueuse invitation est faite d'y assister.

le, supérieure générale, puis supérieure locale dans diverses maisons.

Elle était soeur de regrettable Mère Sainte-Anne-Marie et de la très révérende Mère Sainte-Anne d'Auray, toutes deux de la Congrégation de Notre-Dame.

Les funérailles auront lieu lundi, 23 courant, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, à 9 heures.

Respectueuse invitation est faite d'y assister.

Lettre pleurnicharde de M. Bouchard

Les cours de littérature au Collège Saint-Maurice

LA R. S. DESROSIERS EST DECEDÉE A 55 ANS, A L'HOTEL-DIEU

La R. S. Anne-Marie Desrosiers, des Soeurs de la Charité de Saint-Hyacinthe, attachée à l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke depuis 1931, est décédée à l'Hôtel-Dieu de cette ville. Agée de 55 ans, elle comptait 32 ans de vie religieuse. La défunte était originaire de Saint-Antoine-sur-Richelieu, fille d'Edmond Desrosiers et d'Augustine Roy. L'une de ses grand-mères était la soeur de sir Georges-Etienne Cartier. La défunte laisse un frère, M. Auguste Desrosiers, Montréal. Malade depuis un certain temps, la défunte avait été transportée de Sherbrooke à Saint-Hyacinthe, en ambulance. Les funérailles ont eu lieu dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, de cette ville, et le service funèbre fut chanté par le R.P. Edouard Roy, S.J., cousin de la défunte. On remarquait au chœur M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire; MM. les abbés Valmore Lajoie, A. Lavallée et Nazaire Benoit, ainsi que les prêtres de la Retraite Saint-Antoine. Dans la nef, des délégations des communautés religieuses de la ville, et le personnel de l'institution.

Inaugurés de la semaine dernière, ils se poursuivront jusqu'à la fin de mars, 1940.— Histoire rapide de la littérature française, de 1300 à nos jours.

Mgr Emile Chartier, P.D., vice-recteur de l'Université de Montréal, a inauguré ses cours de littérature française au Collège Saint-Maurice de cette ville, maison d'enseignement classique que dirige les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. On trouvera ci-après le programme des cours, qui se termineront avec la fin de mars 1940:

13 octobre — 1. Moyen-âge I (?-1300). Texte: Chanson de Roland, (2336-2364).

20 octobre — 2. Moyen-âge II (1300-1450). Texte: Désespoir d'Adam (Drame d'Adam).

27 octobre — 1. Transition (1300-1450). Texte: Mort de Gaston de Foix (Froissart).

3 novembre — 4. Naissance de la littérature moderne I (1450-1535). Texte: Diomède et Alexandre (Villon).

10 novembre — 5. Naissance de la littérature moderne II. Texte: L'esculier limousin (Rabelais).

17 novembre — 6. Première école classique (1535-1610). Texte: Les faux réformateurs (Régnier).

24 novembre — 7. Première école romantique I (1610-1630). Texte: Sus aux Rochelais! (Malherbe).

1er décembre — 8. Première école romantique, II (1610-1630). Texte: Défense du Cid et de Corneille (Balzac).

15 décembre — 9. Ecole mi-romantique mi-classique (1630-1660). Texte: Prétendu assassinat du duc de Courlande (Rotrou).

22 décembre — 10. Ecole proprement classique, I (1660- (suite en dernière page)

Lettre qui sent la peur, et suinte l'orgueil, adressée par l'hon. T.-D. Bouchard

Si M. Bouchard veut rester député à Québec, c'est parce que M. Adélar Godbout est incapable d'y poursuivre seul son travail.— M. Bouchard traite de son honneur et de son honnêteté.

Les électeurs de Saint-Hyacinthe et du comté ont reçu chacun, ces jours derniers, une lettre-circulaire de M. T.-D. Bouchard, les invitant à l'élection de nouveau député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative.

Cette lettre est un monument d'orgueil, dans certaines de ses parties, et dans d'autres elle suinte la peur, le servilisme, le lèche de pieds.

Le signataire n'est plus le M. Bouchard d'autrefois, si sûr de lui et si adressant aux électeurs comme à des employés.

Aujourd'hui, M. Bouchard mendie presque le vote de ses concitoyens, soulignant ses états de services passés, rappelant qu'il avance en âge, laissant entendre qu'on ne doit pas lui faire de misères inutiles.

Au côté de cette humilité suppliante, M. Bouchard affiche son orgueil bien connu et sa mégalomanie.

S'il brigue les suffrages, ce n'est pas seulement pour lui-même, mais pour aider M. Adélar Godbout à mener à bien son travail de chef, si par hypothèse absurde M. Godbout redevenait premier ministre de la province.

Écoutez plutôt M. Bouchard:

La convention libérale m'a demandé de me porter de nouveau candidat dans le comté de Saint-Hyacinthe à l'élection qui aura lieu le 25 du mois courant. J'ai aussi été prié par mon chef, l'hon. M. Godbout, de rester encore quelques années dans la vie publique pour l'aider à faire triompher sa cause et les principes que nous avons préconisés ensemble en ces dernières années dans l'intérêt des cultivateurs, des ouvriers et des classes moyennes dans la Province.

Et ailleurs:

Le chef du parti libéral est aujourd'hui un cultivateur pratique et un parfait honnête homme. Je serai heureux de servir sous lui et de le faire profiter de ma longue expérience dans les affaires publiques pour reconstituer le crédit de notre Province et le ramener à la haute valeur qu'il avait lorsque nous avons laissé l'administration en 1936. Non seulement j'aiderai M. Godbout dans le domaine provincial mais, avec son concours, je continuerai à supporter à Ottawa les ministres qui sont opposés à la conscription et qui défendent les Canadiens de la Province de Québec avec autant de succès qu'ils l'ont fait jusqu'ici.

Comme si M. Godbout était incapable de faire quoi que ce soit sans lui.

Mais le poulet de la lettre à M. Bouchard, est le paragraphe où il défend son honneur et son honnêteté:

Que vous apparteniez au parti libéral, que vous apparteniez au parti conservateur dont M. Duplessis a même fait disparaître le nom, je vous demande votre confiance. Cette confiance, je l'ai

On croit que les voleurs seront coffrés bientôt

M. ALFRED DAVIAU DECEDÉ A 71 ANS, A SAINT-VALÉRIEN

M. Alfred Daviau est décédé à Saint-Valérien de Shefford, à l'âge de 71 ans et 9 mois. Outre son épouse, née Marie-Louise Hervieux, le défunt laisse sept fils et trois filles: MM. Hormisdas, Henri, Ovila, Joseph, Léopaul, Noël et Louis Daviau, ce dernier de Saint-Hyacinthe; Mme Napoléon Laplante, (Diana), et Mlle Nathalie Daviau, Saint-Valérien; Mlle Robertine Daviau, Drummondville. Les funérailles ont eu lieu mercredi dernier, en l'église paroissiale de Saint-Valérien, M. l'abbé Arsène Nadeau, curé de la paroisse, chantant le service funèbre. Les porteurs étaient six des fils du défunt. Le septième, M. Louis Daviau, conduisait le deuil, en même temps qu'un beau-frère, M. Onésime Saint-Onge, de Saint-Valérien.

Deux hommes ont été arrêtés à Montréal, et d'autres arrestations sont imminentes.— On aurait affaires à une bande organisée, qui poursuivait ses opérations dans plusieurs villes.

On s'attend ici à ce que les voleurs qui ont fait main basse sur des marchandises évaluées à quelque \$2000., au magasin M.-O. David & Cie Enrg., rue Saint-Simon, dans la nuit du 4 au 5 octobre, soient coffrés sous peu. Dans la nuit du vol, le constable Oscar Bélanger eut l'occasion de parler à des étrangers, au cours d'une de ses rondes, et il prit d'eux un bon signalement. Ces hommes furent soupçonnés dès que le vol fut connu. Accompagné du constable Lucien Girard, le constable Bélanger se rendit à Montréal, où il communiqua avec les autorités policières de l'endroit. Des recherches furent faites, et nombre des vêtements volés furent retrouvés chez un recéleur. Deux personnes furent arrêtées peu après, mais la police refuse de donner leurs noms, les recherches se continuant pour des complices. On croit comprendre que les auteurs du vol font partie d'une bande organisée, qui aurait opéré dans diverses villes de la province, notamment Saint-Jean. Pour l'instant, le chef de police A. Bourgeois, de cette ville, refuse d'en dire davantage.

BROBEUR-LEMOINE

M. l'abbé Armand Guertin, curé de Saint-Louis-de-Bonne-cours, a béni ces jours derniers le mariage de M. Georges Brodeur, de Saint-Hyacinthe, à Mlle Gracia Lemoine, de Saint-Louis.

meritée, car ces trois dernières années ont prouvé que non seulement je ne me suis rendu responsable d'aucune faute contre l'honneur et l'honnêteté, mais que mes pires adversaires n'ont pas même été capables de porter contre moi la moindre accusation.

Ce paragraphe est assez clair pour que nous n'ayons pas à le commenter. M. Bouchard l'écrit et signe. Aux électeurs d'apprécier.

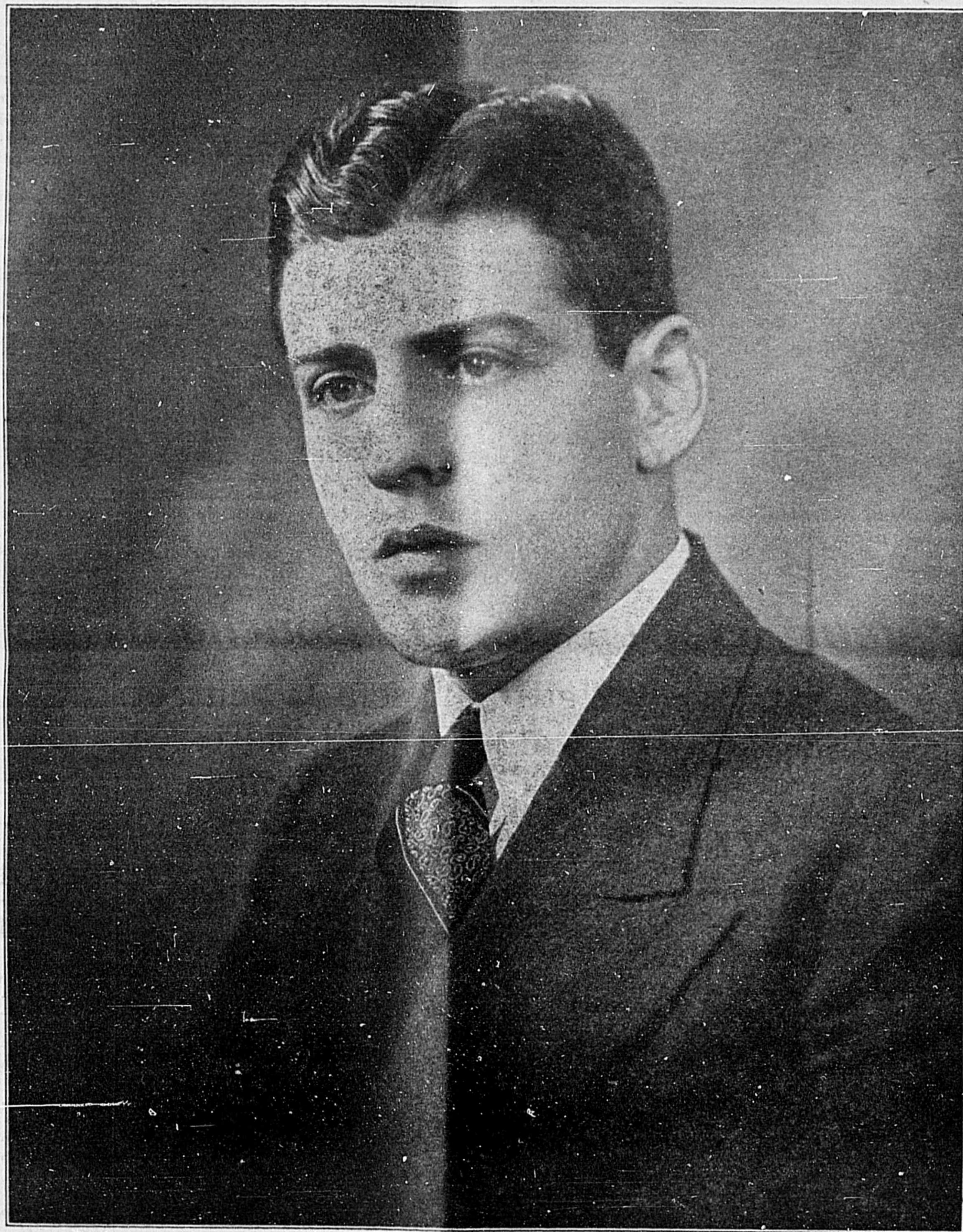
LE TIERS-ORDRE

Le R.P. Romain Legaré, O. F.M., visiteur délégué du couvent franciscain de Sorel, a fait la visite canonique de la Fraternité du Tiers-Ordre, à Saint-Simon de Bagot. Cette Fraternité compte 325 tertiaires, dont 17 ont fait profession mardi dernier. Sept nouveaux tertiaires ont pris l'habit.

VOTEZ POUR JEAN FORTIER

CANDIDAT DE L'UNION NATIONALE
DANS LE COMTE DE SAINT-HYACINTE

Parce que
l'Union nationale
réclame en tous points l'au-
tonomie de la province;
exécute un superbe pro-
gramme de voirie dans
toute la province, sans
oublier votre comté;
a sauvé les cultivateurs de
la ruine par un crédit
agricole de \$35,000,000;
a rétabli le bulletin de vote
avec talon;
interdit aux ministres pro-
vinciaux d'être direc-
teurs de compagnies;
accorde le choix de leur
médecin aux ouvriers
accidentés;
assure des pensions aux
vieillards dans le besoin,
aux mères nécessiteuses,
aux aveugles.



Parce que
l'Union nationale
assure des terres libres
aux colons;
fait des efforts surhu-
mains pour l'orienta-
tion professionnelle
de la jeunesse;
a sanctionné la loi des
salaires raisonnables;
offre de payer 50%
du coût des secours
directs et des tra-
vaux de chômage, à
la condition que le
gouvernement fédéral
en paye autant;
prendra tous les moyens
constitutionnels pour
conserver la vie de
nos jeunes gens.

Un vote pour M. Fortier

aidera à débarrasser le comté de celui que
l'hon. M. Duplessis a appelé un jour
le tyran de Saint-Hyacinthe.

Electeurs, en appuyant l'Union nationale, vous
maintiendrez un gouvernement qui n'a cessé de
travailler pour les ouvriers et les agriculteurs, pour
les citoyens de la province sans exception.

NETTOYONS DONC, DANS LE COMTÉ DE S.-HYACINTHE!

CAMPAGNE ELECTORALE

La campagne qui se poursuit depuis quelques semaines, en vue des élections provinciales du 25 octobre, ne ressemble pas aux précédentes. En raison de la guerre qui sévit en Europe, de la participation du Canada à cette guerre, en raison surtout de l'importance du gouvernement fédéral dans la politique provinciale, elle prend un caractère odieux. Jamais les élections n'ont été aussi mêlées. Les ministres du gouvernement fédéral se sont jetés dans la mêlée, et ils ont obtenu le résultat du 25 comme une approbation de la condamnation de leur administration, en ce qui concerne surtout les armements et la déclaration de guerre à l'Allemagne, à la suite de la Grande Bretagne. D'autre part, les anciens ministres du régime Taschereau, se collant aux ministres fédéraux, rêvent de voir réinstallés à Québec. De leur côté, l'honorable L. Duplessis et ses collègues, ministres et députés, font des élections en fonction de leur administration, et prétendent avec raison que leurs adversaires sont de mauvaise foi, quand ils essaient de leur faire les cartes et de faire croire au peuple que l'important, dans la présente lutte, est l'aspect fédéral des questions débattues. Outre la question de stricte administration à Québec, que les libéraux ont plus ou moins négligée jusqu'ici, le problème de l'heure de la défense de l'autonomie provinciale. Vient ensuite le débat sur la conscription possible de soldats, par service actif en Europe, question qu'ont amenée les libéraux par leur attitude, et qui intéresse au plus haut point notre population, comme d'ailleurs celle des autres provinces canadiennes.

L'AUTONOMIE PROVINCIALE

L'autonomie provinciale! On sait que, depuis dix ans, le gouvernement d'Ottawa a essayé de centraliser de plus en plus, dans la capitale fédérale, les pouvoirs administratifs, et ce au détriment des provinces faisant partie de la Confédération. Le gouvernement fédéral exerce un empire rigide sur une partie des ressources naturelles des provinces. Elles-ci protestent à tout propos, mais jusqu'ici le gouvernement central a gardé ses positions. Ottawa continue encore, par tous les moyens, une proportion considérable des revenus des provinces, à tel point que la ville de Québec, par exemple, fournit plus de 30 pour cent du revenu total du gouvernement central. C'est le même gouvernement central se fait tirer vers lui, chaque fois qu'il s'agit de donner quelque chose au Québec, comme on l'a vu à propos des secours à accorder aux chômeurs. Il y a plus. Depuis la déclaration de guerre, Ottawa a pris le contrôle des changes étrangers, avec ce résultat que l'inflation a gagné depuis au pays. Le dollar canadien est déprécié de quelque 20 pour cent, comme l'établissent les cours des bourses, tant à Montréal qu'à New York. La généralisation de la monnaie rend presque impossibles les négociations à l'étranger, et le contrôle met tout le monde à la merci d'Ottawa. Comment veut-on, par exemple, que la province de Québec puisse emprunter de l'argent aux Etats-Unis, quand il y a une prime de quelque 10 pour cent sur la monnaie américaine? Au point où nous en sommes, les Législatives provinciales ont cessé d'exister, du point de vue économique. C'est en raison de cet état de choses, pour marquer son indignation, que M. Duplessis a dissout les Chambres à Québec et annoncé des élections.

LES LIBERAUX ET LA CONSCRIPTION

Par la faute des libéraux, tant d'Ottawa que de Québec, la question de la conscription militaire interviendrait dans la présente campagne. Dès l'annonce des élections, M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice dans le cabinet Mackenzie King, a essayé de profiter des circonstances pour jeter dans la balance la politique de guerre du gouvernement central. Ses thuriféraires de crier sur les toits, du jour au lendemain, un vote pour Duplessis serait considéré comme un vote en faveur de la conscription. On ne pouvait trouver formule plus absurde. M. Duplessis a d'ailleurs mis les choses au point, en déclarant aux Trois-Rivières qu'il avait toujours été opposé à la conscription et qu'il le restait. La vérité, c'est que M. Lapointe et ses collègues s'acheminent vers la conscription et qu'il le reste. La vérité, c'est que M. Duplessis qui leur incomberait, le cas échéant. Dès les premiers jours de la guerre, M. Lapointe déclara solennellement que la conscription ne serait pas décrétée par le gouvernement dont il fait partie. Les ministres canadiens-français du cabinet fédéral démissionneraient, plutôt que d'approuver la conscription. Pour qui sait comprendre, cela veut dire que le gouvernement fédéral se défilerait, s'il était engagé à propos d'imposer la conscription. Ce soin serait laissé au gouvernement qui lui succéderait, et le gouvernement de MM. King, Lapointe, Cardin, se laverait les mains. En d'autres termes, le gouvernement n'ose pas prendre ses responsabilités, et il se propose de les passer à d'autres, si nécessaire. Mais en quoi cela peut-il justifier M. Lapointe et ses pareils de dire qu'un vote pour Duplessis est un vote pour la conscription?

CONTRADICTIONS DE M. LAPOINTE

Sur ce terrain de la conscription, il n'est pas en 1937, M. Lapointe a dit publiquement, et à plusieurs reprises, facile de se fier à M. Lapointe. Celui-ci s'est contredit tant de fois, sur les armements canadiens, la participation du Canada à la guerre, la conscription, qu'on ne sait plus sur quel pied il danse. En 1935 et en reprises, que les armements canadiens n'étaient destinés qu'à la défense du pays. A maintes reprises aussi, il a déclaré qu'advenant une guerre européenne il ne serait pas envoyé de soldats canadiens en Europe. A maintes reprises encore, il a affirmé que la conscription militaire ne serait pas mise en vigueur au Canada. Que voit-on depuis? Le gouvernement canadien se déclare en état de guerre avec l'Allemagne. Non seulement les armements canadiens devront servir en Europe, mais il est décidé que des corps expéditionnaires canadiens seront envoyés sur les champs de bataille européens. Il n'est plus question de mobiliser des hommes pour le seul service territorial. C'est même l'intention, pour l'instant, d'envoyer en Europe quelque 30.000 hommes de troupes. Si les volontaires sont assez nombreux, il n'y aura pas recours à la conscription. Mais si les volontaires ne sont pas assez nombreux? C'est là qu'est le point. Le gouvernement fédéral n'a qu'à démissionner, disant qu'il ne veut pas imposer la conscription, et le gouvernement qui succède impose la conscription. Le raisonnement est simple. Ce qui revient à dire qu'on doit se défier de MM. King, Lapointe, Cardin, et de leurs déclarations contradictoires.

LE GROUPE DES PEUREUX

L'hon. Adélar Godbout, chef du parti libéral dans la province, est un autre de ces politiciens qui ont peur de leurs responsabilités. A peine les élections étaient-elles annoncées que M. Godbout se rendait à Ottawa. Apparemment, il ne savait sous quel angle envisager la campagne électorale qui s'amorçait. N'ayant ni programme ni plan de bataille, il s'en fut consulter M. Lapointe, qui entreprit avec lui d'embrouiller les choses. Au retour de M. Godbout, ses collègues et valets annoncèrent tout de suite qu'un vote pour Duplessis serait un vote pour la conscription. Ils ajoutaient qu'un vote pour Godbout serait un vote pour Lapointe et contre la conscription. Rien ne pouvait être plus sot. Depuis, les orateurs de M. Godbout se promènent dans la province, répétant les âneries qu'on leur a soufflées. Pourtant, la vérité perce, et les électeurs de la province ne sont pas assez naïfs pour ne pas l'apercevoir. M. Duplessis, pour sa part, a toujours été adversaire de la conscription. Ce n'est pas lui, d'ailleurs, qui a le pouvoir de l'imposer. M. Lapointe et ses collègues, eux, ont le pouvoir de l'imposer, et c'est de leur côté, de leur côté seulement, qu'est le danger. S'ils ne décident pas eux-mêmes de la conscription, comme ils disent, ils démissionneront et la feront imposer par leurs successeurs. S'ils voulaient vraiment ne pas imposer la conscription, ils ne démissionneraient pas, continueraient à faire partie du gouvernement, lutteraient de toutes leurs forces contre l'idée de la conscription. Cela, ils ne l'ont jamais promis. Ils n'ont pas osé. Ils n'ont pas eu le courage de le promettre. Dans les circonstances, un vote pour M. Godbout est un vote pour MM. King, Lapointe, Cardin, et pour la conscription éventuelle.

LE PSEUDO-CHEF

Dans le comté de Saint-Hyacinthe, les libéraux sont invités à réélire leur candidat perpétuel, celui qui ne donne jamais sa place, celui qui n'en a jamais assez, celui qui croit que le comté de Saint-Hyacinthe a été créé et développé pour son seul bien, et nous avons nommé M. T.-D. Bouchard. Dans le monde politique, le rôle de M. Bouchard est une curiosité. A vrai dire, et à première vue, M. Bouchard paraît être le chef du parti libéral dans la province. Seulement, ses amis les plus intimes n'en ont jamais voulu comme chef. N'importe qui, diraient-ils s'ils l'osaient, mais pas M. Bouchard. C'est pourquoi les dirigeants libéraux, au cours d'une manière de convention tenue à Québec, ont choisi comme chef M. Adélar Godbout, ancien premier ministre de la province, défait dans le comté de l'Islet aux élections provinciales de 1936. Le reste, tout le monde le sait. M. Godbout, qui n'est pas même député, est le chef des libéraux. Au Parlement cependant, M. Bouchard prend la place du chef, parce que le chef véritable n'a aucun droit d'y siéger. Et M. Bouchard a été affublé du titre de chef parlementaire. En termes plus justes, M. Bouchard est un pseudo-chef qui s'impose, en raison des circonstances, et que les libéraux tolèrent parce qu'ils ne peuvent faire autrement. C'est cet homme qui, de nouveau, brigue les suffrages dans le comté de Saint-Hyacinthe. Et son journal *Le Clairon*, dans son édition de la semaine dernière, proclamait effrontément, en lettres hautes de plusieurs pouces: *Un vote pour T.-D. Bouchard est un vote de confiance pour le bloc Lapointe-Godbout-Cardin, c'est à dire le maintien du rempart entre vous et la CONSCRIPTION.*

UN VOTE POUR M. BOUCHARD, UN VOTE POUR LA CONSCRIPTION

Quand on sait les garanties que donnent MM. Lapointe, Godbout et Cardin, au sujet de la conscription, on a le droit de douter de la sincérité de M. Bouchard, dès qu'il aborde le même sujet. Si MM. Godbout et Bouchard font leur politique de MM. Lapointe et Cardin, touchant la conscription, autant dire que MM. Godbout et Bouchard sont disposés à envoyer les jeunes Québécois sur les champs de bataille, à la première occasion. MM. Lapointe et Cardin n'ont-ils pas à leur actif des déclarations contradictoires sur la participation du Canada aux guerres européennes? Bien plus, MM. Lapointe et Cardin ne sont-ils pas prêts à démissionner, à se cacher comme des braves à trois poils, dès que pointerait vraiment à Ottawa la menace véritable de la conscription? Puisque MM. Godbout et Bouchard ont partie liée avec de tels hommes, incapables de se lever au moment opportun et de réclamer que la conscription ne soit pas imposée, — comme d'ailleurs ils l'ont toujours promis, quand la guerre ne menaçait point, — les électeurs ont le droit de conclure que MM. Godbout et Bouchard ne sont pas plus sincères que leurs mentors d'Ottawa. Ils ont le droit de conclure que, sous une administration dont ils feraient partie, les jeunes gens du pays, et les moins jeunes, seraient vite exposés à défendre avec des armes, non pas le territoire canadien, mais des frontières anglaises, françaises ou polonaises. Si l'appel au peuple de M. Bouchard disait ce qu'il veut réellement dire, il se lirait comme suit: *Un vote pour T.-D. Bouchard est un vote pour le bloc Lapointe-Godbout-Cardin, donc un vote pour la conscription à brève échéance.*

L'UNION NATIONALE ET NOTRE VOIRIE

Il y a longtemps que M. Bouchard, déjà maire de la ville de Saint-Hyacinthe, est député du comté de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative. Du temps de MM. Gouin et Taschereau, M. Bouchard comptait pour bien peu, même à l'époque où il devenait président de l'Assemblée législative, puis ministre du cabinet. La preuve, c'est qu'il n'a jamais obtenu grand-chose pour le comté de Saint-Hyacinthe. On sait, par exemple, que la voirie de la région de Saint-Hyacinthe fut longtemps la plus mauvaise de toute la province. Il a fallu que le gouvernement Taschereau tombât, que M. Duplessis arrivât au pouvoir, pour que fut construite une route à surface permanente entre notre ville et Montréal, métropole du pays. Ce n'est que depuis l'avènement de l'Union nationale que les routes se modernisent dans la région maskoutaine. Non seulement nous avons une route d'asphalte entre Saint-Hyacinthe et Rougemont, qui nous raccorde directement à Montréal, mais la route Saint-Hyacinthe-Drummondville est aussi en voie de complétion, avec surface asphaltée. De Sainte-Madeleine à Saint-Hilaire, la route laissée inachevée sous le régime Taschereau se continue également, en droite ligne, et elle sera une fois finie l'une des plus belles de la province. Une dizaine de routes secondaires sont encore terminées dans la région, toutes avec revêtement permanent, sans compter celles qui traversent nos principaux villages. Est-ce dans l'espoir de voir renaître la politique des routes de gravier, remplies de bosses et de trous, boueuses et sales deux semaines sur trois, que les électeurs du comté seraient tentés de voter pour M. Bouchard?

LE CREDIT AGRICOLE

Le gouvernement de l'Union nationale a mieux traité ce qu'il importe quel autre la région de Saint-Hyacinthe. On ne le doit pas à M. Bouchard, qui n'a cessé de combattre le gouvernement dans toutes ses initiatives, mais à l'esprit de justice des hommes qui composent celui-ci. Non seulement notre voirie a été considérablement renouée depuis trois ans, mais le gouvernement Duplessis n'a cessé de s'intéresser aux cultivateurs de la région. Le crédit agricole, inscrit dans les statuts pour tous les cultivateurs sans distinction, a fait chez nous comme ailleurs sa part de bien. Nous n'avons pas sous la main les dernières statistiques, relatives aux sommes prêtées dans notre petit pays. Nous savons cependant que le crédit agricole avait profité à notre région, en mai dernier, dans les proportions suivantes:

	montants prêtés
Saint-Hyacinthe	\$404,125.00
Bagot	558,060.00
Rouville	469,100.00

On admettra que tout cet argent a aidé nos cultivateurs à garder leurs terres et à y vivre, avec leurs familles, et que ce beau résultat n'est dû ni à M. Godbout, ni à M. Bouchard. Pendant la campagne de Bagot, en février 1938, MM. Godbout et Bouchard se baladaient de paroisse en paroisse, disant à qui voulait les entendre que le crédit agricole, tel que voulu par l'Union nationale, ne valait rien, et qu'il fallait lui préférer le crédit du gouvernement fédéral, lequel ne prête pas, ou prête aux gens qui n'ont pas besoin d'argent.

DEPUTE DE T.-D. BOUCHARD

Du temps qu'il paraissait puissant à Québec, M. Bouchard n'avait pas le temps de s'occuper des intérêts du comté de Saint-Hyacinthe. Il avait cependant le temps de s'occuper des siens ou, si l'on préfère, de ceux de l'Imprimerie Yamaska, qui lui tient d'assez près. On sait par exemple qu'en quatre ans, de 1932 à 1935 inclusivement, l'Imprimerie Yamaska reçut du gouvernement provincial des contrats d'impression pour un montant global de \$61,844.92. Autre fait à se rappeler, et que nous avons noté dans le temps, c'est que trois employés de l'Imprimerie Yamaska recevaient leur traitement du gouvernement provincial, et cela était consigné dans le rapport des Comptes publics. Troisième fait non moins éloquent: l'Imprimerie Yamaska, de Saint-Hyacinthe, vendit au gouvernement de la province, en 1931 et 1936, des valises de cuir pour un montant total de \$19,815.00. Et ces valises furent vendues, comme il fut établi par la suite, avec un bénéfice qui, dans certains cas, dépassa 50 pour cent. Or M. Bouchard était propriétaire de la majorité des actions de l'Imprimerie Yamaska en 1931, et vraisemblablement en 1932. Témoignant en Cour Supérieure à Saint-Hyacinthe, en 1932, dans une cause où la compagnie éditrice du *Courrier de Saint-Hyacinthe* était intéressée, M. Bouchard déclara alors lui-même, sous serment, qu'il était alors détenteur de la majorité des actions de l'Imprimerie Yamaska. Tout cela pour rappeler que M. Bouchard, actif dans le monde politique, ne s'y est jamais oublié, pas plus qu'il n'a oublié l'Imprimerie Yamaska. A la vérité, M. Bouchard fut chez nous, dans ses beaux jours, bien plus le député de T.-D. Bouchard que le député du comté de Saint-Hyacinthe.

M. BOUCHARD ET LE STADE MUNICIPAL

Depuis que M. Bouchard est dans l'opposition, il compte moins que jamais à Québec. Il eût pu cependant, comme maire de Saint-Hyacinthe, rendre service à la population de la ville qui l'a tant choyé. Pourtant, il s'est défilé chaque fois qu'il eût pu représenter les nôtres auprès des autorités provinciales. On connaît l'histoire du stade municipal de Saint-Hyacinthe. Ce stade a été construit avec des fonds municipaux, exclusivement. Comme tous les députés à l'Assemblée législative, M. Bouchard eût pu probablement toucher un octroi de chômage destiné à la construction du stade, mais jamais il ne fit les démarches nécessaires, dans les formes admises, pour obtenir cet octroi. Nous avons dit dans le temps que M. Bouchard ne savait pas rendre service à ses concitoyens, comme maire, et qu'il était temps pour lui de s'en tenir à la vie privée. Il était devenu trop vaniteux pour demander quoi que ce fut au gouvernement Duplessis, qu'il combattait d'ailleurs chaque jour, et sa vanité coûta des milliers de dollars à notre population. C'est cet homme qui se cramponne aujourd'hui à sa députation, et invite les électeurs du comté à voter de nouveau pour lui. Quand il était à Québec, il se souciait seulement de se faire du capital politique, au détriment évident de son chef, M. Godbout, lequel ne siégeait pas même en Chambre. Il négligeait les meilleurs intérêts de Saint-Hyacinthe, occupé qu'il était à soigner son moi-moi-moi. Il ne demandait pas d'octroi, et il ne recevait pas d'octroi. Il n'était pas plus qu'avant le député de Saint-Hyacinthe, mais il restait celui de T.-D. Bouchard. Il a cela dans le sang.

UN VOTE POUR L'UNION NATIONALE

Si les citoyens du comté veulent vraiment se débarrasser de M. Bouchard, une fois pour toutes, ils en ont aujourd'hui l'occasion. Elle est excellente. Il s'agit pour eux de se choisir un nouveau député à Québec, et ils ont leur mot à dire. Malgré M. Bouchard, et bien que M. Bouchard fût dans l'opposition, le gouvernement provincial a comblé le comté de Saint-Hyacinthe depuis 1936, comparativement à ce qu'il était fait pour ce comté, sous le régime Taschereau. Dans notre comté comme dans les autres, un candidat de l'Union nationale sollicite aujourd'hui les suffrages. Nous avons nommé Me Jean Fortier, avocat de cette ville. Il est jeune, mais il a de l'étoffe. Ne nous attardons pas à faire son éloge. L'important, c'est qu'il représente chez nous l'Union nationale, et que l'Union nationale est le gouvernement du peuple, celui qui a mieux compris le peuple chez nous, depuis un demi-siècle, celui qui a servi jusqu'ici le peuple, et qui ne songe qu'à continuer. Un vote pour Me Fortier est un vote pour l'Union nationale. C'est un vote pour M. Duplessis et contre la conscription. C'est un vote pour la sauvegarde de l'autonomie provinciale. C'est un vote pour le crédit agricole, si cher aux cultivateurs, et pour une politique progressive de voirie, si nécessaire à tous. D'autre part, un vote pour M. Bouchard est un vote pour la combine Lapointe-Godbout-Cardin, un vote pour la conscription, pour la politique de laisser-faire, pour les mauvaises routes, contre le sain crédit agricole, contre toutes les initiatives qui font la force de l'Union nationale. Aux électeurs de choisir.

Harry BERNARD

VOTEZ POUR L'UNION NATIONALE

La menace communiste dans la province

Les communistes donnent leur appui à l'hon. M. Godbout, dans la présente lutte électorale pour le pouvoir

Le parti communiste au Canada se range du côté libéral.— Comment M. Godbout a combattu la loi du cadenas, destinée à mater chez nous les communistes.— L'attitude de M. Ernest Lapointe.— L'article 98 du code criminel.

Les communistes ont décidé de donner leur appui au parti libéral pour combattre le gouvernement de l'Union Nationale dirigé par l'hon. M. Duplessis. En effet, dans un communiqué en date du 2 octobre, le chef du parti communiste pour la province, M. Stanley-B. Rayer, a déclaré que "le parti communiste, qui prendra part à l'élection en dépit de la loi du cadenas, promet tout son appui à ceux qui cimenteront l'unité démocratique pour la défaite de Duplessis."

Voilà qui est clair. Le parti communiste se lie au groupe oppositionniste le plus fort pour tenter de vaincre le gouvernement de l'Union Nationale. Ce qui est étrange, c'est que l'hon. M. Godbout, le chef du parti libéral, accepte cet aide des fauteurs de désordre. Il ne dénonce pas leurs activités pernicieuses à travers notre pays. Il prend bien garde de dire à la province ce qu'il fera de la "loi du cadenas" si, par faux prétextes, il réussit

à escamoter le pouvoir. Jamais M. Godbout n'a eu le courage de dire sa pensée sur cette législation. Il se tait. Au contraire, quelques-uns de ses candidats, dont M. Raoul Trépanier, ancien candidat défait dans Saint-Louis, se sont prononcés contre la loi du cadenas et ils ont crié à bien des reprises qu'il fallait abroger cette loi. M. Godbout et ses principaux lieutenants ont-ils protesté? Jamais. Ils ont ainsi fait leurs déclarations de leur représentant dans Montréal-Saint-Louis.

Le passé de M. Godbout

Il faut d'abord se rappeler que la loi du cadenas a été passée et mise en application dans notre province avec l'approbation des autorités compétentes et de toute la population. Lors d'une grande démonstration au Colisée, à Québec, le soir de la fête du Christ-Roi, le cardinal Villeneuve a déclaré solennellement qu'il fallait absolument mettre fin à la propagande com-

muniste dans notre province. Quelques jours plus tard, M. Godbout déclarait que, dans la province de Québec, le communisme était moins dangereux que le fascisme. On sait que cette parole malheureuse est devenue comme le mot d'ordre de tout le parti libéral. M. Godbout s'est moqué ouvertement de la loi du cadenas. M. Godbout n'a pas cru bon d'insister auprès de son ami M. Lapointe pour que celui-ci approuve la dite loi.

L'attitude de M. Ernest Lapointe

M. Ernest Lapointe n'a jamais eu le courage de se prononcer au sujet de la loi du cadenas. Il a reçu avec beaucoup d'amabilité et d'égards les différents personnages de notre province ou d'ailleurs qui sont allés à Ottawa en délégation pour lui demander de désavouer la loi. M. Lapointe a toujours prétendu que la loi du cadenas n'était pas nécessaire, et cependant, c'est son parti qui a fait abroger l'article 98 du code criminel, ce qui était avant la loi du cadenas notre seul rempart contre les menées communistes dans notre pays et dans notre province. Plus que cela, c'est M. Lapointe, son influence, son mot d'ordre, qui ont fait rejeter l'hiver dernier, la motion Lacroix contre le communisme. Cette motion demandait au gouvernement fédéral d'interdire aux communistes l'usage des postes pour distribuer leur littérature, elle demandait aussi, d'empêcher par des règlements d'immigration l'entrée des communistes au Canada. M. Ernest Lapointe et ses amis ont voté contre cette motion.

Suppression du journal "Clarté"

Le journal "Clarté" interdit dans la province de Québec en vertu de la loi du cadenas et qui était imprimé depuis à Toronto et répandu en cachette et en contrebande dans notre province n'a été suspendu que le 5 octobre dernier. M. Ernest Lapointe a prétendu que "Clarté" était supprimé en vertu des règlements de la censure de guerre. Or, comment se fait-il que la guerre était déclarée depuis plus d'un mois et que pendant tout ce temps, "Clarté" a continué à paraître. Comment se fait-il, aussi, que les communistes n'ont pas protesté contre la suppression de leur journal, alors qu'ils avaient tant protesté contre la loi du cadenas? Est-ce que, par hasard, on leur aurait dit que

THEATRE CORONA

Parmi les grands dramaturges français Pierre Frondaie a laissé sa marque. Il a su écrire des œuvres fortes; il a su surtout couler des personnages dans un tel alrain qu'une fois qu'on les a vus on peut difficilement les oublier. Dans "Le Voleur de Femmes" qui prend l'affiche au Corona, Pierre Frondaie s'est intéressé au captivant personnage de l'aventurier. Et il l'a burliné d'une main sûre. Son type — qu'incarnera à merveille le bel artiste Jules Berry — a tous les défauts de fourberie et de bassesse. Ce qui le sauve c'est l'amour qu'il voue à sa vieille mère. On voit dès lors comment Pierre Frondaie a voulu montrer constamment les deux faces de son type. Le reste est accessoire. Histoire de chantage, d'amour, action, émotion... toute la gamme y passe. Mais ce qui compte, ce qui reste dans l'esprit du spectateur c'est le type de l'aventurier. Unique, précis, détaillé, il est tout à tour repoussant et captivant et c'est ce mélange qui en fait le périlleux intérêt.

Jules Berry était tout indiqué pour camper le personnage. Il le fait avec son brio et sa désinvolture légendaires. Jean Max, Annie Ducaux et Saturnin Fabre le secondent en artistes qu'ils sont.

Le second film, "Le Paradis des Voleurs" est une ébouriffante comédie dont l'action se déroule dans les milieux du Music-Hall. L'interprétation comprend Paulette Dubost, Roland Toutain, Charpin et Delmont.

Mercredi, le programme comprendra Raimu dans "L'Étrange M. Victor", "Tout s'arrange" et le "combat Louis-Pastor".

cette mesure était temporaire? On peut vraiment se demander si M. Lapointe n'a pas supprimé le journal communiste "Clarté" simplement pour donner satisfaction à l'opinion publique de la province de Québec, et pour des fins électorales seulement. En effet, il y avait deux journaux communistes dans notre pays: Le Daily Clarion et Clarté, l'un de langue anglaise, l'autre de langue française. Les deux journaux étaient subventionnés par le gouvernement soviétique de Moscou, les deux étaient ré-

digés par les mêmes hommes, les deux avaient la même doctrine. Comment se fait-il que, "Clarté" tombe sous le coup de la censure de guerre, les mêmes mesures ne soient pas appliquées au journal Daily Clarion?

Ce qu'a fait le gouvernement Duplessis

Par ailleurs, le gouvernement de l'Union Nationale dirigé par l'hon. M. Maurice Duplessis a fait une dure lutte aux organisations communistes de la province de Québec. A maintes re-

prises, les constables de la Sûreté provinciale ont fait des descentes et saisi des milliers et des milliers de feuilles de propagande. Le journal communiste "Clarté" a été obligé de laisser Montréal pour Toronto; l'université ouvrière de Montréal, dirigée par les communistes, fut obligée de fermer ses portes, et quelques-uns des principaux chefs du parti ont eu à répondre devant les tribunaux à des accusations variées pour avoir désobéi à la loi du cadenas. C'est ainsi que François-Xavier

Lessard et Joseph Drouin, deux chefs communistes de Québec, sont actuellement le premier pénitencier et le second à la prison, pour avoir voulu faire la propagande communiste.

(SUITE EN 6ÈME PAGE)

Adelstan Bouchard
AVOCAT ET PROCUREUR
Bureau: 76, rue St-Simon
Tél. 1212
Résidence: VIII, La Providence
Tél. 502-m
SAINT-HYACINTHE

LE Théâtre

MASKA

Rue St-Hyacinthe

A l'affiche aujourd'hui et Samedi, 20-21 Octobre

7 jours de Programmes qu'il ne faut pas manquer

RUTHLESS RULER OF A CITY OF SHADOWS
...he's top boss of all the rackets. Akim Tamiroff in another sensational role!

"KING OF CHINATOWN"
ANNA MAY WONG - AKIM TAMIROFF - J. CARROL NAISH
A Paramount Picture - Directed by Nick Grinde
THEATRE

AUSSI
Gene Autry
DANS
In Old Monterey
Un autre récit dramatique de la vie de cow-boy

"The Lone Ranger Rides Again"
12e EPISODE

Au programme jusqu'à Lundi, 23 OCTOBRE

Carole LOMBARD
loves Cary but he's married to Kay...
Cary GRANT
loves Carole and doesn't care who knows it...
Ray FRANCIS
IN NAME ONLY
lies and cheats to hold Cary...
RKO RADIO PICTURE with CHARLES COBURN - HELEN VINSON - KATHARINE ALEXANDER - JONATHAN HALE - MAURICE MOSCOW

BORIS KARLOFF
The "Frankenstein" MONSTER
THEY COULD NOT HANG
Horrifying as a doctor-turned-demon... filled with blood-lust!
LORNA GRAY - ROBERT WILCOX - ROGER PRYOR
A Columbia Picture
EXTRA! EXTRA!
Sur la Scène pour un jour seulement

Pour Mardi, Mercredi et Jeudi 24 - 25 - 26 OCTOBRE

La VRAIE REVUE MUSICALE de 1939

GREAT STAGE MUSICAL NOW A SCREEN TRIUMPH!
36 SEMAINES SUR BROADWAY!
Rien de mieux à l'écran. Distribution d'étoiles encadrant Mickey et Judy dans leurs chansons qui vous feront passer un agréable moment.
BIGGEST SHOW OF THE YEAR
RODNEY GARLAND
JUDY
BABES IN ARMS
AND HOW!
SING OUT, AMERICA!
"Where Or When"
"I Cried For You"
"Babes In Arms"
"God's Country"
"Good Morning"
with CHARLES WINNINGER - GUY KIBBEE - JUNE PREISSER - GRACE HAYES - BETTY JAYNES - DOUGLAS McPHAIL - RAND BROOKS - LENI LYNN - JOHN SHEFFIELD
Directed by BUSBY BERKELEY
Produced by ARTHUR FREED

Le succès de Judy
2ème GRAND FILM
BUCK JONES et Helen Twelvetrees
dans
"NIGHT SPOT HOSTESS"

Le succès de MicKey

Les plus BEAUX Programmes jamais offerts

POUR LA PREMIERE FOIS AU CANADA

CORONA

PROGRAMME SE TERMINANT LE 25 OCTOBRE

JULES BERRY
JEAN MAX
ANNIE DUCAUX
LE VOLEUR DE FEMMES
d'après le célèbre roman de PIERRE FRONDAIE
dans
PROGRAMME DOUBLE AVEC

PAULETTE DUBOST
ROLAND TOUTAIN
PARADIS DES VOLEURS
avec CHARPIN
Production Mackay

JEU.-VEN.-SAM. 26-27-28 Oct.

Un FILM complet du combat

JOE LOUIS
VS
BOB PASTOR

AU MEME PROGRAMME
RAIMU

DANS
L'ÉTRANGE M. VICTOR

TOUT S'ARRANGE

AVEC

ARMAND BERNARD

LES SPORTS

VICTOR DELAMARRE LE ROI DE L'HALTÈRE

Quelques notes sur le Samson canadien. — Ses exploits. — Champion du monde de l'haltère. — Deux fils qui l'imitent.

La stérilité de l'actualité sportive de ce moment, dans la ville de Saint-Hyacinthe, nous nous permettons de consacrer quelques minutes, à la mémoire de Victor Delamarre, illustre habitant de ce village du Saguenay, Victor Delamarre. En quelques lignes enregistrons au volume "Victor Delamarre, le roi de l'altère", écrit il y a quelques années par C. de la Roche, volume qui nous fait connaître les exploits de ce champion du monde de l'altère. Il y a un quart de siècle.

Victor Delamarre, qui vit le jour le 24 septembre 1888 à Hébertville, âgé de 20 milles du lac St-Jean, a été déclaré champion du monde de l'altère à la suite d'un dévissé de 309½ livres fait au théâtre Arrière, à Montréal, le 2 avril 1914 en présence de 1300 personnes. Une somme de 1300 personnes. Une somme de 1300 personnes.

Depuis cette date mémorable, Delamarre a répété son sensationnel exploit de force. Mais aucun athlète, dans l'univers, ne l'a accompli. Et il faut noter que notre grand champion remettra sa ceinture à son époque fera le dévissé de 309½ livres devant lui ou son représentant. Outre ce fait quasi miraculeux, Delamarre a exécuté durant

LES PIEDS FATIGUÉS

ÉPROUVENT UN SOULAGEMENT INSTANTANÉ QUAND VOUS LES FROTTEZ AVEC LE

MINARD

LE CÉLÈBRE LINIMENT CANADIEN

MINARD

On y gagne d'acheter le MEILLUR!

CANADIAN INDUSTRIES

C-I-L

LIMITED

PEINTURES

PEINTUREZ-LES MAINTENANT! Voyez votre marchand C-I-L



S O S

Vous voudriez crier — mais ne le pouvez pas — vous avez la gorge sèche — vous sentez que la crainte vous étouffe — votre cœur bat, bat, bat — quoi, comment — quand? Puis du chaos de votre esprit enfiévré jaillit une idée claire, lumineuse: "Il me faut téléphoner pour mander au secours". Aviez-vous que vous vous rendiez bien compte de ce qui s'est passé toute une vaste organisation soigneusement montée et rigoureusement entretenue par votre ville, pompiers, police, ambulances, hôpitaux, s'empresse à votre secours. Oui, rien de tel qu'un téléphone à la maison — et dans les circonstances graves il est sans prix.

Le service de téléphone est largement utilisé parce qu'il est courtis, efficace et, cependant, très peu dispendieux. Rien ne rapporte autant pour le peu qu'il coûte.



OSCAR AUBUCHON A VALLEYFIELD

L'agle patineur maskoutain Oscar Aubuchon, qui a passé les deux hivers précédents en Angleterre, jouera au gouret, cette saison, probablement dans la province de Québec.

Contrairement à ce qui est annoncé dans différents cercles sportifs, l'ancien membre de l'équipe de Brighton n'a pas été engagé par

A l'apogée de la carrière de Delamarre, une circulaire fut distribuée dans laquelle on pouvait lire ce qui suit: "Le Samson canadien, qui a tué d'un coup de bâton un original farouche; qui a pillé en différentes circonstances, entre le pouce et les doigts, des pièces de monnaie canadienne d'un sou, de vingt-cinq sous et de cinquante sous, etc., qui a levé d'une seule main un haltère de 309½ livres; qui porte en pont 35 hommes sur sa poitrine; qui grimpe dans un poteau avec (sur son dos) un cheval de 1200 livres; qui supporte sur sa poitrine, en faisant le pont, une passerelle ou traverse sur laquelle passe une automobile pleine de monde; qui monte dans une échelle verticale en portant une automobile de 2.260 livres, etc., etc.

Aujourd'hui, l'hercule vit au lac Bouchette, à quelque 15 milles au sud du lac St-Jean. Ses deux fils, qui pratiquent la lutte, vont quelque peu l'imiter. Ils sont doués d'une force étonnante et sont assurés d'une conduite athlétique exemplaire. Le grand Delamarre lui-même continue ses prouesses, cette fois, dans l'arène. Il ne pratique plus le sport aérobie en public.

Le livre qu'a écrit C. de la Roche est le moyen le plus efficace de se renseigner sur la vie de Victor Delamarre. Les quelques notes confuses que vous avez lues plus haut ne sont qu'un faible présage du travail de C. de la Roche. Nous conseillons fortement aux illeus de se procurer ce volume de 292 pages, lequel se vend dans les bonnes librairies, aussitôt que possible.

PAS DE LUTTE

Nous désirons rappeler à nos lecteurs que les promoteurs Ferland et Dureneau ne présenteront pas de séance de lutte, demain soir. Ou sait que le stade Molson est la salle de réunion de l'Union Nationale. Toutefois, si des programmes sont organisés plus tard, nous avertirons les lecteurs.

LIGUE DE QUILLES DES BANQUES-UNIES

La ligue a commencé sa saison régulière, vendredi dernier. — Le président Vinet lance la première boule. — Position des équipes.

La ligue de quilles des Banques Unies, qui a commencé la saison régulière vendredi dernier à la Société Philharmonique, comporte maintenant quatre équipes remaniées. A l'ouverture de la campagne, le président Vinet, gérant de la banque Royale du Canada, a félicité tous les membres présents et souhaité un franc succès aux joueurs. A la demande de l'organisateur Mignault, le président lança la première boule et coucha du coup toutes les quilles. Les spectateurs applaudirent frénétiquement.



MM. Hétu et Duval. C'est sur la surface glacée du stade de Valleyfield que notre concitoyen se signale.

Oscar doit aussi tenter de plaider la cause d'une équipe professionnelle, les Barons de Cleveland, de la ligue Internationale-Américaine — avant le début de la prochaine campagne.

OUVERTURE DE LA SAISON DE GOURET LE 9 NOVEMBRE

Sherbrooke nous rendra visite à cette occasion. — Les frères Lemay à l'entraînement. — 19 parties seront disputées au Stade.

Les frères Albert et Antoine Lemay, sur qui les amateurs de gouret maskoutains fondent un grand espoir et une vive sympathie, ainsi que quelques autres athlètes engagés par les promoteurs Hétu et Duval, sont arrivés cette semaine dans notre ville. Dans quelques jours, ils commenceront leur entraînement au stade. Le système de glace artificielle est presque terminée et les sportsmen de Saint-Hyacinthe pourront bientôt arpenter la surface glacée.

La première joute de gouret à Saint-Hyacinthe sera disputée, probablement, le jeudi 9 novembre entre les équipes Sherbrooke et Saint-Hyacinthe. Chaque équipe de la ligue Provinciale livrera 41 parties dont 19 chez elle. Nous savons que les propriétaires de l'équipe locale se sont assurés les deux tiers des dimanches pour leurs clients, — et ils seront nombreux.

Il est certain que les villes suivantes seront représentées dans la ligue Provinciale, laquelle est présidée par M. Horace Boivin, de Granby: Saint-Hyacinthe, Valleyfield, Lachine, Sherbrooke, Québec, Verdun, Shawinigan Falls et Boston. L'an passé, Saint-Hyacinthe, Québec et Verdun ne faisaient pas partie de la ligue Provinciale.

Des connaissances ont dévoilé cette semaine leurs opinions concernant la puissance des différentes équipes. Lachine, qui selon M. Duval lui-même sera formidable, et Saint-Hyacinthe furent deux des sélections. La saison passée, l'équipe de Valleyfield avait décroché le championnat. L'équipe de Boston pourrait surprendre plus d'un amateur.

Aurèle Bordelean gardera les buts de notre équipe; il fera sa première campagne dans la ligue Provinciale. A l'arrière-garde, nous verrons le gamin Antoine Gauthier, Jean-Paul Ranger et Ivan Dugré; ces deux derniers jouaient à Sherbrooke il y a un an. La principale ligne d'attaque serait composée des frères Lemay et de Bert Archer, tous de Winnipeg. Le pilote Doc Clément, un vétéran qui a plus d'un truc dans son sac, organisera son équipe pendant l'entraînement.

Nous ne pourrions clore cet article sans complimenter vivement

CORS enlevés à l'aide d'une solution à l'HUILE DE RICIN

Faites vos adieux aux pansements et aux lames de rasoir. Le nouveau liquide NOXACORN soulage des cors, callusites et vous débarrasse des cors, callusites et oignons. Six ingrédients, dont l'huile de ricin, entrent dans la composition de NOXACORN. Usage facile. 35c vous épargnera beaucoup de malaise. Argent remis si vous n'êtes pas débarrassés de vos cors. NOXACORN en vente à la

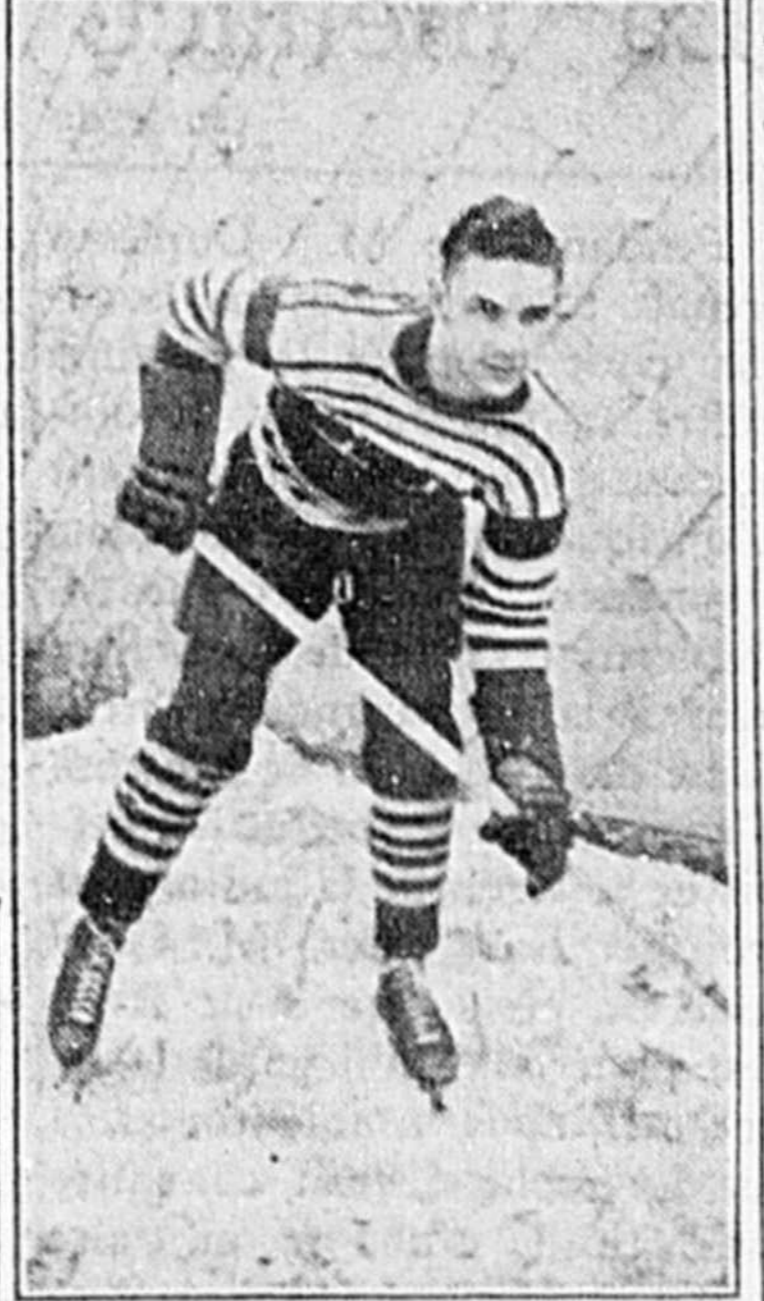
Pharmacie L.-P. Gaucher
223, RUE CASCADES

AUX AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE

LA PHARMACIE CASCADES, 85, RUE CASCADES

VOUS DONNE UN SERVICE DE 10 HEURES sur tout ouvrage que vous lui confiez. OUVRAGE GARANTI. — ORDONNANCES REMPLIES AVEC SOIN. FILMS, INSTRUMENTS DE TOUTES SORTES.

JEAN-PAUL GLADU



Jean-Paul Gladu, l'un des jeunes maskoutains qui pratiqueront dans quelques jours avec les porte-culottes de l'équipe de Saint-Hyacinthe. La photo que l'on voit plus haut a été prise à la fin de l'hiver dernier.

Gladu jouait en 1937-38 pour l'équipe Yamaska Garments, laquelle remporta le championnat de la ligue de Saint-Hyacinthe. Il amassa, durant cette campagne, un total de 26 points. Il se peut aussi que Gladu défende la cause de l'équipe de Verdun, dans la ligue Junior du Forum.

THEATRE MASKA

L'histoire d'un homme, sans cœur et sans âme qui régnait en tyran sur une cité d'ombres, voilà ce que l'on peut voir au théâtre Maska aujourd'hui et demain, dans le film intitulé "The King of Chinatown". Le film nous transporte dans un des plus grands quartiers chinois des États-Unis et est intérieurement dramatique. Akim Tamiroff et Anna May Wong jouent les rôles principaux dans cette vue. En attraction supplémentaire, on verra avec plaisir le chanteur-cowboy Gene Antry dans un beau film du sud-ouest américain, intitulé: "In Old Monterey". Un autre bel épisode du film sérié "The Lone Ranger Rides Again", les nouvelles Fox Movietone et autres sujets courts complètent le programme.

Les 22 et 23 octobre, le film principal à l'affiche du théâtre Maska nous fera voir Boris Karloff, qui jouait le rôle du monstre dans le film Frankenstein. Il nous revient dans un autre film grandguignolesque, intitulé: "The Man They Could Not Hang" (L'homme qu'ils ne pouvaient pas pendre). Les amateurs de scènes horribles seront ici servis à souhait. L'attraction supplémentaire est une fort belle comédie intitulée: "In Name Only". Des sujets courts spécialement choisis compléteront ce programme.

N'oublions pas que le 22 octobre seulement, il y aura des représentations de vaudeville en matinée et en soirée, au théâtre Maska. On verra à chaque représentation plusieurs bons numéros de vaudeville, avec des artistes de New York et de Montréal.

Mardi, mercredi et jeudi, les 24, 25 et 26 octobre courant, Mickey Rooney et Judy Garland reviendront à l'écran sonore du Maska, dans une comédie musicale qui fut un grand succès sur la scène et qui remporte maintenant un triomphe à

ARMAND THEROUX



Armand Théroux, jeune et brillant joueur de gouret de notre ville, qui tentera d'attrapper une place dans les rangs de l'équipe de MM. Hétu et Duval, cette année, dans la ligue Provinciale.

Ci-dessus, Théroux est photographié dans le costume de l'équipe Yamaska Garments, à la fin de la saison 1937-38. Pour la première fois de sa carrière, le talentueux athlète avait terminé la saison à la tête des compteurs — il fit 26 buts et 17 assistances.

MM. Hétu et Duval pour leur conduite merveilleuse. En effet, tout le monde sportif se réjouit de l'entraînement de plusieurs athlètes canadiens français, particulièrement celle du mentor Clément. Aussi les amateurs sauront témoigner d'une manière tangible leur joie, au cours de la campagne qui va débiter dans quelques semaines.

Les patineurs sont fortement conviés à se récréer dans le nouveau stade, puisque l'an passé le vaste édifice était inachevé, durant les soirées hivernales. Une température modérée, une musique entraînante, des salles chauffées et spacieuses, tout servira à satisfaire pleinement les sportsmen. Il se peut que le stade soit ouvert l'après-midi, nous déclarait M. Duval la semaine dernière.

l'écran. Le titre en est "Babes in Arms", une pièce qui fut représentée pendant trente-six semaines consécutives dans un grand théâtre de Broadway, à New York. Les deux artistes précités sont admirablement secondés par une distribution considérable. L'attraction supplémentaire nous fera à l'écran du

Faites la Parade!!

Suivez la route royale vers

TECHNICOLOR SENSATION

The WIZARD

Des beautés inouïes

LUDY GARLAND
FRANK MORGAN
RAY BOLGER
BERT LAHR
JACK HALEY
An M-G-M Picture

Allez-vous en ligne au

Theatre Maska

Du 31 octobre au 2 novembre

ILLUMINEZ!

Regarnissez les douilles vides maintenant!

Ayez soin d'avoir assez d'ampoules—assez de lumière partout chez vous. Demandez les ampoules Edison Mazda qui protègent la vue.

Eclairer-vous mieux, Protégez vos yeux!

Lampe de 100 watts maintenant seulement 20c

FABRICATION CANADIENNE

Lampes EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

L'UNIFORME QUE FORTAIT LE GAI FUSILIER VERS 1880

Et voici ce qu'il disait:

"POUR MOI TOUJOURS MOLSON"

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

NOTES LOCALES

FUN. N. ST-ONGE

Les funérailles de M. Napoléon Saint-Onge, décédé la semaine dernière à l'âge de 92 ans et 4 mois, ont eu lieu jeudi, 12 octobre, à la cathédrale de cette ville, sous la direction de la maison René-J. Mongeau. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Rosario Morin, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Omer Cloutier et Omer Jodoin, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Verville, Charest, Lachance, F.-A. Daoust, Alphonse Gagnon et Athanasie Lefebvre. Le deuil était conduit par M. J.-N. Saint-Onge, fils du défunt. La messe de Requiem et les motets de circonstance furent exécutés par la chorale des élèves de l'Académie Girouard, sous la direction des RR. FF. du Sacré-Coeur. On remarquait dans le cortège funèbre: la R. Sr M. St-Michel, pharmacienne de la maison-mère de La-Présentation-de-Marie et directrice de leur infirmerie; Sr St-Romuald, coadjutrice, Sr M. St-Alphonse de Liguori, Sr M. St-Hyacinthe, Sr Marie-Emma, Sr M.-Elies, des Soeurs de l'Ecole Mercier; deux religieuses du couvent de St-Joseph: Sr St-Jean-de-Dieu, cousine de Mme J.N. St-Onge et une compagne; quelques Soeurs de l'Hôtel-Dieu.

REMERCIEMENTS

Les dames et demoiselles de L' Ave Maria désirent remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont contribué au succès de leur bingo annuel du 9 octobre dernier, et d'une manière particulière M. le curé du Christ-Roi, pour le don si généreux de la salle, les bienfaiteurs, les jeunes filles, les scouts qui ont prêté si généreusement leur concours.

La vice-présidente

La Chronique du Séminaire

La semaine dernière, les arbres qui entourent le Séminaire étaient dans toute leur splendeur automnale. Il fallait se hâter d'en profiter. Samedi après-midi, les Versificateurs allèrent se documenter sur place en vue d'une description littéraire. Ils passèrent une heure, face à la forêt, cherchant à analyser la richesse de cette symphonie de couleurs. Mais les plus heureux, ce sont les Élémentaires, qui, depuis 15 jours, vont, à chaque classe de botanique, étudier les arbres de la petite érablière située derrière la chapelle. Pendant que les élèves suivent sur l'arbre, bien mieux que sur un tableau noir, les explications de leur professeur et cherchent à découvrir si c'est un érable à sucre ou une plaine, un chêne blanc ou un chêne rouge, un hêtre ou un charme, l'arbre, heureux de voir à ses pieds toute cette jeunesse, secoue sur elle sa richesse d'or ou de pourpre, symbole de la poésie que de telles excursions accumulent à leur insu dans l'âme de ces jeunes.

Liste des premiers de classe cette semaine:

- Philosophie II: Euclide Fugère, Saint-Dominique.
- Philosophie I: Dollar Tremblay, Saint-Simon.
- Rhétorique A: Gérard Phaneuf, Sorel.
- Rhétorique B: Ernest Parizeau, Granby.
- Belles-Lettres: J.-Louis Picard, St-Hyacinthe.
- Versification A: Alban Lemay, Sorel.
- Versification B: J.-Louis Borduas, Marieville.
- Méthode A: Bernard Cournoyer, Sorel.
- Méthode B: R. L'Abbé, St-Hyacinthe.
- Syntaxe A: Gilles Paul-Hus, Sorel.
- Syntaxe B: Laurent Beaudry, Aldenville.
- Syntaxe spéciale: Léopold Jubinville, St-Hyacinthe.
- Éléments-latins A: Roland Landry, Granby.
- Éléments-latins B: Germain Lafrance, St-Jean-Baptiste.
- Éléments-français: Jacques Côté, Saint-Hyacinthe.

BUREAUX OUVERTS

Le public est prié de prendre note que les bureaux d'assurances Hervé Chapdelaine et Henri Raymond & Cie., de cette ville, continuent à faire affaires comme d'habitude, bien que leurs chefs respectifs, MM. Hervé et Laurent Chapdelaine, soient présentement en service actif dans l'armée canadienne. Pour tous renseignements ou services, on n'a qu'à s'adresser à Mlle Flore Chapdelaine, 7, rue Saint-Denis.

La menace communiste

(suite de la 4e page)

Pendant que M. Duplessis prenait tous les moyens possibles pour protéger la province contre la propagande révolutionnaire, M. Godbout se taisait et quelques-uns de ses candidats protestaient. Pendant que M. Duplessis essayait de mettre un frein à la propagande antireligieuse des sans-Dieu de Moscou, le gouvernement fédéral permettait de se servir de la radio pour propager leurs idées. M. Godbout est pris entre deux feux, c'est pour cela qu'il garde le silence. Il nous semble toutefois que le public devrait connaître son attitude d'une façon claire et nette.

On nous permettra donc, au sujet du communisme, de poser quelques questions à l'hon. M. Godbout.

M. Adélar Godbout approuve l'attitude du gouvernement fédéral en ce qui concerne la guerre contre l'Allemagne. Comment se fait-il alors qu'il accepte l'aide des communistes, ces agents de Moscou, pour faire sa campagne électorale? La Russie se range avec l'Allemagne. Elle a aidé à la conquête de la Pologne. Pourtant, M. Godbout accomplit le tour de force d'être favorable aux deux partis. Il approuve la guerre à l'Allemagne et il accepte l'aide des amis de l'Allemagne. Personne ne peut comprendre quelque chose à cette attitude?

Abrogera-t-il la loi du cadenas?

M. Adélar Godbout se rendra-t-il aux demandes de quelques-uns de ses candidats au sujet de la loi du cadenas. M. Raoul Trépanier, par exemple, demande le rappel de la loi, parce qu'il considère que cette loi est tyrannique. (Elle est tyrannique pour ceux qui veulent la destruction de la société). Ecouterait-il son ancien ministre, un autre de ses candidats, adversaire de la loi du cadenas, l'hon. M. Frank Connors?

Liberté de parole aux communistes:

M. Adélar Godbout qui se promène partout dans la province en criant: "Rouge à Ottawa, rouge à Québec" approuve-t-il l'attitude du gouvernement fédéral qui permet aux communistes de se servir de la radio pour faire leur propagande. Il n'a jamais dit le contraire.

L'article 98 du code criminel

M. Adélar Godbout approuve-t-il le geste du parti libéral fédéral qui a abrogé l'article 98 du Code criminel pour laisser la liberté complète aux communistes?

VILLA STE-JEANNE D'ARC

A la Villa Sainte-Jeanne-d'Arc de Saint-Hyacinthe, les retraites suivantes seront prêchées: 19 au 22 octobre, jeunes filles, prédicateur: l'abbé A. Longpré; 22 au 25 octobre, dames, prédicateur: R.P. Hébert O.P.; 29 octobre au 1er novembre, dames, prédicateur: R.P. Pothier, O.P.; 6 au 9 novembre, dames, prédicateur, l'abbé A. Longpré; 10 au 13 novembre, jeunes filles, prédicateur, l'abbé A. Longpré.

Du 6 au 9 novembre, la retraite est spécialisée pour dames de professionnels. Elle est organisée par les dames de Sorel, qui y invitent toutes les dames de professionnels de la région.

Modess

48 PAR BOITE 69¢

CEINTURES MODESS 25¢

Achetez "MODESS" à LA PHARMACIE PAUL LANCTOT

123-125 Cascades - Tél. 387 SAINT-HYACINTHE

erson écrit dans le Réveil du Canada français: "La question canadienne-française n'a pas encore été réglée définitivement, le clergé aidait à maintenir le canadien français arriéré". M. Rayerson se pose comme l'adversaire du clergé et M. Godbout accepte son aide dans la présente élection.

L'argent des communistes

Dans une brochure intitulée: Le Réveil du Canada français, le même Stanley-B. Rayerson, sous le pseudonyme de E. Roger, a déclaré qu'au cours de la campagne électorale de 1936, le parti communiste avait dépensé la somme de \$4000. pour faire la lutte électorale. On sait d'où vient l'argent dont peut disposer le parti communiste. Il vient tout simplement de Moscou. Il est arraché à de pauvres gens qui meurent de faim pour propager à travers le monde les idées révolutionnaires. On peut alors demander à M. Rayerson combien, il a reçu pour la présente campagne? Cet argent le versera-t-il dans la caisse électorale de M. Godbout? Du moins, cet argent de Moscou sera dépensé pour le bénéfice du parti libéral, puisque M. Rayerson a promis l'appui de son parti au parti libéral. M. Adélar Godbout n'a pas refusé l'appui du parti communiste; il ne refuse donc pas l'argent que ceux-ci sont disposés à dépenser pour faire battre l'Union Nationale, et M. Godbout ne dit rien. Accepte-t-il cet argent arraché aux pauvres ouvriers et paysans russes?

Les directives de l'Eglise

Que fait M. Godbout des directives données par les Souverains Pontifes et tout l'épiscopat aux chefs d'état chrétien? L'Eglise demande à ceux qui ont la responsabilité du pouvoir de faire la lutte contre les menées révolutionnaires du communisme. L'Eglise veut protéger de cette façon la civilisation et toute la société. Tous les chefs d'état chrétien d'ailleurs se sont rendu à ce désir souvent exprimé par les Souverains Pontifes et les évêques. Et M. Godbout? Le public attend encore, après trois ans, ce qu'il a l'intention de faire pour sauver la civilisation religieuse et sociale contre les menées révolutionnaires.

Le clergé

Si M. Godbout accepte l'aide de M. Rayerson et du parti communiste dans la présente campagne électorale, approuve-t-il toutes les idées de M. Rayerson. S'il accepte son aide pour quoi ne dit-il pas au public du moins qu'il n'accepte pas et qu'il désapprouve fortement ce qu'écrit M. Rayerson? M. Ray-

LE BAUME "AURINE" LOUANGE PAR UN CANADIEN SOULAGE DE LA SURDITE

"AURINE" est un traitement domestique, simple à faire et qui redonne de l'espoir et du bonheur à ceux qui souffrent de maux d'oreilles.

M. H.E. Blakslee du Nouveau-Brunswick écrit:

"J'ai fait usage d'une bouteille de votre "BAUME AURINE" pour les oreilles et je m'en trouve tout à fait bien. En effet durant de longs mois j'aurais souffert de surdité; je ne pouvais entendre les conversations familiales à la table, la sonnerie de l'horloge, les concerts radio-phoniques; en un mot il me fallait faire sans cesse répéter par mes interlocuteurs ce que je voulais savoir d'eux et je me sentais malheureux du fait que je ne rendais à l'évidence que je n'entendrais jamais plus comme les autres. J'ai, depuis, fait usage d'une bouteille de "BAUME AURINE". Maintenant je puis me mêler sans difficultés aux conversations familiales que j'entends très bien. De nouveau je puis entendre sonner l'horloge et jour du plaisir de pouvoir écouter et entendre les concerts radio-phoniques. Je recommande donc hautement "AURINE" à tous ceux qui, comme moi, n'entendent pas du tout ou difficilement car je suis assuré qu'il leur apportera du soulagement."

Avant d'entreprendre tout traitement coûteux procurez-vous une bouteille de "BAUME AURINE" qui ne vous revient qu'à quelques sous par jour. Argent remis si "AURINE" ne vous soulage pas. Vendu par

LA PHARMACIE PAUL LANCTOT 123-125, rue Cascades, S.-Hyacinthe Tél. 387

J.-ERNEST ST-ONGE
Entrepreneur-électricien
Brûleurs à l'huile Timken
248 Cascades St-Hyacinthe

La propagande communiste

Si M. Godbout désapprouve la loi du cadenas, il devrait dire au public quels moyens il entend prendre pour protéger notre province contre la propagande communiste. S'il leur laisse toute liberté, cela veut dire qu'il trouve bon que ces gens prêchent à gauche et à droite qu'il n'y a pas de Dieu, qu'il ne faut pas écouter l'Eglise, que tous ceux qui ont des propriétés doivent les donner à l'état, afin d'enrichir les dirigeants du parti communiste. Encore une fois, M. Godbout devrait nous dire ce qu'il entend faire? Ou bien est-il tellement désabusé de son propre parti qu'il n'a aucune espérance que ce dernier puisse regagner la confiance populaire qu'il a perdue et qu'il trouve inutile de parler de son avenir.

Tél. 776 Soir, 918
J.-ERNEST ST-ONGE
Entrepreneur-électricien
Brûleurs à l'huile Timken
248 Cascades St-Hyacinthe

297

Mon visage est noir
Mais brillant, aussi,
C'est Sultana qui
l'embellit ainsi!

et ça se fait vite!

MINE A POËLE
SULTANA
Liquide ou Pâte

PETITES ANNONCES

A LOUER.— Logement moderne et garage, chauffés, eau chaude, l'année. S'adresser à Mme Thérèse Chalifoux, rue Girouard, no 125.

A VENDRE: voiture Nash, cylindres, en bonne condition, permis 1939. S'ad. à 44, rue Saint-Simon.

De \$5.00 à \$12.00
Vous pouvez acheter un très bon "Poêle" usagé
au magasin BELANGER
En face de la Station de Police

\$50.00 — Lac Blanc, près de Montmagny, Co. Labelle, maison 2 étages, hiver et été, face au lac avec grand terrain. Endroit idéal pour club ou maison de repos, chasse, pêche, etc., à vendre à \$500.00 S'ad. à Edmond Désautels, Lac Blanc, (Bellerville) Co. Labelle.

A VENDRE, 2 terrains 150 x 250 coins des rues Laframboise et Turcotte, à bonnes conditions. S'adresser à Lucien Lagas, 214, rue Concorde.

A VENDRE, lustres électriques (fixtures), pour salon, salle à manger, passages, etc. En excellent état. Bon marché. S'adresser au Courrier.

A VENDRE.— Terrain de 100 x 120, sur les bords de la rivière Yamaska, au village de La Providence, en face du domicile de M. Paul-Emile Poirier. S'adresser à J.-B.-E. Durocher, 84, rue Saint-Simon.

A LOUER, logements de 4, 5, 6 pièces. \$11. à \$15.00. S'adresser à la Succession English Benoit, 90, rue Ste-Anne.

A VENDRE, meubles et différents articles de ménage. S'adresser à 257, rue Girouard.

HOMME DEMANDE.— Avons actuellement splendide proposition pour homme ambitieux et déterminé. Si vous possédez un équipement de voyage et désirez toucher un revenu assuré de \$35.00 à \$50.00 par semaine, vous êtes la personne toute désignée pour prendre charge de la distribution de nos produits chez une clientèle établie. Aucune expérience requise. Pas de dépôt. Nous vous adons à débiter. Pour plus amples informations écrivez immédiatement à la Compagnie J.R. Watkins, Montréal, P.Q.

A VENDRE.— Automobile Pontiac 1938, Sedan 2 portes. S'adresser à Théo. Pléaux, marchand le grain, Saint-Hyacinthe. Jan.

CHAMBRES à louer, avec lavabo. Aussi pièce pouvant servir de bureau d'affaires. Pas d'enfants. S'adresser à 9, rue du Palais, 2000 443.

A VENDRE.— Laveuse électrique Easy, presque neuve. Départ pour la campagne. S'adresser le soir à 47, rue Morrison, ou à 48, rue Cascades, 2e étage.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux enchères et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure
Province de Québec, District de Saint-Hyacinthe, No. 3957.

DAME EMMA PRATTE, plaignante, vs RAYMOND LUSSIER, défendeur.

Saisis comme appartenant au défendeur:

1. Une terre située en la paroisse de Ste-Rosalie, sur le rang Marie-Anne, de la contenance de deux arpents de front par trente-six arpents de profondeur, étant les cent quatre-vingt-neuf (Nos 147 et 149) des plans et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Ste-Rosalie, avec les bâtisses y construites;

2. Un terrain contigu de trois arpents et soixante-dix perches de superficie, étant le numéro deux cent soixante-trois (No 263) des plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Rosalie, comté de Bagot, à DIX heures a.m., le TRENTIEME jour d'OCTOBRE 1939.

Le shérif,
O. AUCLAIR

Bureau du shérif,
St-Hyacinthe, 28 septembre, 1939.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Superior Court
Province of Quebec, District of St-Hyacinthe, No. 3957.

DAME EMMA PRATTE, plaintiff, vs RAYMOND LUSSIER, defendant.

Seized as belonging to the defendant:

1. A land situated in the parish of Ste-Rosalie, Marie-Anne range, of two arpents in front width by thirty-six arpents in depth, being the numbers one hundred and forty-seven and one hundred and forty-nine of the official book and plans of the official book with building there erected;

2. A land contiguous of three arpents and seventy perches in area, being the lot number two hundred and sixty-three of the official plans and book of St-Hyacinthe-le-Confesseur.

To be sold at the parochial church door of Ste-Rosalie, Bagot county, at TEN o'clock a.m., the THIRTIETH day of OCTOBER 1939.

O. AUCLAIR
Sheriff

Province of Quebec, District of St-Hyacinthe, No. 3957.

DAME EMMA PRATTE, plaignante, vs RAYMOND LUSSIER, défendeur.

Seized as belonging to the defendant:

1. A land situated in the parish of Ste-Rosalie, Marie-Anne range, of two arpents in front width by thirty-six arpents in depth, being the numbers one hundred and forty-seven and one hundred and forty-nine of the official book and plans of the official book with building there erected;

2. A land contiguous of three arpents and seventy perches in area, being the lot number two hundred and sixty-three of the official plans and book of St-Hyacinthe-le-Confesseur.

To be sold at the parochial church door of Ste-Rosalie, Bagot county, at TEN o'clock a.m., the THIRTIETH day of OCTOBER 1939.

O. AUCLAIR
Sheriff

Province of Quebec, District of St-Hyacinthe, No. 3957.

DAME EMMA PRATTE, plaignante, vs RAYMOND LUSSIER, défendeur.

Seized as belonging to the defendant:

1. A land situated in the parish of Ste-Rosalie, Marie-Anne range, of two arpents in front width by thirty-six arpents in depth, being the numbers one hundred and forty-seven and one hundred and forty-nine of the official book and plans of the official book with building there erected;

2. A land contiguous of three arpents and seventy perches in area, being the lot number two hundred and sixty-three of the official plans and book of St-Hyacinthe-le-Confesseur.

To be sold at the parochial church door of Ste-Rosalie, Bagot county, at TEN o'clock a.m., the THIRTIETH day of OCTOBER 1939.

O. AUCLAIR
Sheriff

Province of Quebec, District of St-Hyacinthe, No. 3957.

DAME EMMA PRATTE, plaignante, vs RAYMOND LUSSIER, défendeur.

Seized as belonging to the defendant:

1. A land situated in the parish of Ste-Rosalie, Marie-Anne range, of two arpents in front width by thirty-six arpents in depth, being the numbers one hundred and forty-seven and one hundred and forty-nine of the official book and plans of the official book with building there erected;

2. A land contiguous of three arpents and seventy perches in area, being the lot number two hundred and sixty-three of the official plans and book of St-Hyacinthe-le-Confesseur.

To be sold at the parochial church door of Ste-Rosalie, Bagot county, at TEN o'clock a.m., the THIRTIETH day of OCTOBER 1939.

O. AUCLAIR
Sheriff

Province of Quebec, District of St-Hyacinthe, No. 3957.

DAME EMMA PRATTE, plaignante, vs RAYMOND LUSSIER, défendeur.

Seized as belonging to the defendant:

1. A land situated in the parish of Ste-Rosalie, Marie-Anne range, of two arpents in front width by thirty-six arpents in depth, being the numbers one hundred and forty-seven and one hundred and forty-nine of the official book and plans of the official book with building there erected;

2. A land contiguous of three arpents and seventy perches in area, being the lot number two hundred and sixty-three of the official plans and book of St-Hyacinthe-le-Confesseur.

To be sold at the parochial church door of Ste-Rosalie, Bagot county, at TEN o'clock a.m., the THIRTIETH day of OCTOBER 1939.

O. AUCLAIR
Sheriff

Province of Quebec, District of St-Hyacinthe, No. 3957.

DAME EMMA PRATTE, plaignante, vs RAYMOND LUSSIER, défendeur.

Seized as belonging to the defendant:

1. A land situated in the parish of Ste-Rosalie, Marie-Anne range, of two arpents in front width by thirty-six arpents in depth, being the numbers one hundred and forty-seven and one hundred and forty-nine of the official book and plans of the official book with building there erected;

2. A land contiguous of three arpents and seventy perches in area, being the lot number two hundred and sixty-three of the official plans and book of St-Hyacinthe-le-Confesseur.

To be sold at the parochial church door of Ste-Rosalie, Bagot county, at TEN o'clock a.m., the THIRTIETH day of OCTOBER 1939.

O. AUCLAIR
Sheriff

Province of Quebec, District of St-Hyacinthe, No. 3957.

DAME EMMA PRATTE, plaignante, vs RAYMOND LUSSIER, défendeur.

Seized as belonging to the defendant:

1. A land situated in the parish of Ste-Rosalie, Marie-Anne range, of two arpents in front width by thirty-six arpents in depth, being the numbers one hundred and forty-seven and one hundred and forty-nine of the official book and plans of the official book with building there erected;

2. A land contiguous of three arpents and seventy perches in area, being the lot number two hundred and sixty-three of the official plans and book of St-Hyacinthe-le-Confesseur.

To be sold at the parochial church door of Ste-Rosalie, Bagot county, at TEN o'clock a.m., the THIRTIETH day of OCTOBER 1939.

O. AUCLAIR
Sheriff

Province of Quebec, District of St-Hyacinthe, No. 3957.

DAME EMMA PRATTE, plaignante, vs RAYMOND LUSSIER, défendeur.

Seized as belonging to the defendant:

1. A land situated in the parish of Ste-Rosalie, Marie-Anne range, of two arpents in front width by thirty-six arpents in depth, being the numbers one hundred and forty-seven and one hundred and forty-nine of the official book and plans of the official book with building there erected;

2. A land contiguous of three arpents and seventy perches in area, being the lot number two hundred and sixty-three of the official plans and book of St-Hyacinthe-le-Confesseur.

To be sold at the parochial church door of Ste-Rosalie, Bagot county, at TEN o'clock a.m., the THIRTIETH day of OCTOBER 1939.

O. AUCLAIR
Sheriff

Province of Quebec, District of St-Hyacinthe, No. 3957.

DAME EMMA PRATTE, plaignante, vs RAYMOND LUSSIER, défendeur.

Seized as belonging to the defendant:

1. A land situated in the parish of Ste-Rosalie, Marie-Anne range, of two arpents in front width by thirty-six arpents in depth, being the numbers one hundred and forty-seven and one hundred and forty-nine of the official book and plans of the official book with building there erected;

2. A land contiguous of three arpents and seventy perches in area, being the lot number two hundred and sixty-three of the official plans and book of St-Hyacinthe-le-Confesseur.

To be sold at the parochial church door of Ste-Rosalie, Bagot county, at TEN o'clock a.m., the THIRTIETH day of OCTOBER 1939.

O. AUCLAIR
Sheriff

LA TOUX NOCTURNE
peut souvent être ÉVITÉE

Si votre enfant tousse souvent la nuit, par suite même d'un léger rhume-faîtes ceci, au coucher: Massez-lui vigoureusement la gorge, la poitrine et le dos avec du Vicks VapoRub. L'action cataplasme-vapeurs du VapoRub tend à maintenir les voies respiratoires libres, aide à entretenir la respiration normale par le nez, et diminue ainsi la respiration par la bouche (cause fréquente de la toux nocturne). Faites-en l'essai ce soir— rendez-vous compte par vous-même d'une autre raison qui fait que le VapoRub est la ressource des familles, plus que tous les autres médicaments de ce genre mis ensemble.

VICKS VAPORUB

Obtenez ces 3 REMÈDES FAHRNEY de votre AGENT FAHRNEY

Ces 3 remèdes de famille qui ont fait leurs preuves sont vendus, depuis l'établissement de la Compagnie du Dr. Pierre Fahrney & Fils, à Chicago, en 1869, par des distributeurs locaux ou des agents. Ils ont acquis leur renommée, grâce à la recommandation des clients satisfaits qui en faisaient l'éloge. Voyez votre agent Fahrney aujourd'hui même et renseignez-vous sur ces 3 remèdes.

- 1. Le Novoro du Dr. Pierre**
Excellent remède tonique pour l'estomac, employé avec succès par plus de 5 générations par des milliers de personnes souffrant de: constipation fonctionnelle; indigestion, dérèglements d'estomac, perte de sommeil et d'appétit, nervosité, maux de tête, lorsque ces maux sont dus à une digestion et une élimination défectueuses. Son action douce produit quatre effets: il aide la fonction de l'estomac; règle les intestins; augmente l'élimination par la voie des reins; aide et active la digestion. Si la Nature manque d'accomplir ses fonctions régulières d'élimination normale par la voie des intestins et des reins, le Novoro du Dr. Pierre vous aidera à éliminer les matières de rebut de votre système digestif.
- 2. Le Liniment Oleoïd du Dr. Pierre**
de douleurs rhumatismales et névralgiques, maux de tête, muscles raidis et endoloris entorses et foulures, contusions, meurtrissures, démangeaisons ou pieds brûlés. Antiseptique, ni collant ni grasseux. Il calme, réchauffe et est économique.
- 3. Le Magolo du Dr. Pierre**
Excellent remède alcalin employé depuis 1885, il soulage rapidement les maux de tête, les ardeurs et acidités d'estomac, les nausées et les vomissements dus à un excès d'acidité. Remède de valeur pour le traitement de diarrhées, crampes et vomissements causés par les "maux d'estomac". Action rapide, plaisant au goût.
Si vous ne pouvez acheter ces 3 remèdes dans votre voisinage écrivez aujourd'hui à:
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
LABORATORIES: { Chicago, Ill., U. S. A.
Winnipeg, Man., Can.

DE FOREST RADIO

Vous pouvez maintenant avoir la Syntonisation Automatique par boutons
Antenne intérieure double pour Télévision

Syntonisation automatique par bouton, double pour connecter la télévision. Antenne intérieure Réception universelle des Stations étrangères. Lampes ROGERS garanties, celles-ci sont seulement quelques-unes des caractéristiques qui ont placé le DeForest au Premier Rang.

NOUVEAUX BAS PRIX!

Maintenant vous pouvez avoir un Radio De Forest à un prix pouvant vous satisfaire, aussi bas que \$16.95. Le modèle De Forest illustré "Le Savoy" avec un rendement de 7 lampes, un pouvoir, un son et un volume, qui ont déjà coûté le double, est seulement de \$69.95. Laissez-nous nous vous montrer notre choix de Radios DeForest maintenant. Grosse allocation pour votre échange. Conditions faciles. Voyez-nous aujourd'hui.

Le Modèle SAVOY Nouveau Radio 1940
Rendement de 7 lampes sur ondes longues et ondes courtes avec 5 lampes. Rayons console automatique 2 bandes. Haut-parleur de 10". Cabinet en sautoir de noyer.

5 nsatio nnel
SYNTONISATION automatique.
LA PLUS GRANDE VALEUR dans l'Histoire DE FOREST

Agissez MAINTENANT!

J.-E. ST-ONGE
248, RUE CASCADES R.-B. BIBEAU, GÉR.
SAINT-HYACINTHE

Le mensonge Godbout sur les engrais chimiques

Où il est prouvé que l'administration de l'Union nationale a plus fait que celle de M. Godbout, pour l'emploi des engrais

M. Adélar Godbout a cependant déclaré, dans l'un de ses discours électoraux, que le gouvernement Duplessis avait aboli les primes sur les engrais chimiques. — Le gouvernement cherche à fournir des engrais aux cultivateurs, au prix coûtant.

Montants dépensés pour engrais chimiques sous l'administration Godbout:

1932-33	\$173,617.94
1933-34	45,150.74
1934-35	101,167.49
1935-36	132,011.21

Montants dépensés pour engrais chimiques sous l'administration Duplessis:

1936-37	\$102,315.00
1937-38	180,003.52
1938-39	157,058.92
1939-40	125,000.00

Total \$564,377.44

Le gouvernement Duplessis a beaucoup plus fait pour encourager l'emploi des engrais chimiques que l'administration Godbout. Les chiffres qui précèdent le prouvent à l'évidence. L'administration de l'Union Nationale a cependant décidé de changer cette politique de prime individuelle en appliquant cet encouragement sur l'achat d'engrais chimiques pour les pâturages permanents. Nous considérons que c'est l'amélioration des pâturages qui s'impose le plus pour mettre notre industrie laitière sur une base de prospérité.

M. Godbout a déclaré que le gouvernement Duplessis avait aboli les primes sur les engrais chimiques. Voilà la réponse. D'autre part, le ministère de l'agriculture est actuellement à l'étude d'un projet en vue de fournir les engrais chimiques au prix coûtant aux cultivateurs, afin de les délivrer de l'emprise des exploitants. Nous sommes convaincus que le système mis en vigueur par l'ancien ministre de l'agriculture a été moins profitable aux cultivateurs qu'aux manufacturiers d'engrais chimiques qui ont pu, grâce à cet encouragement, maintenir leurs prix. Nous sommes de plus convaincus qu'avant longtemps nous aurons une politique d'engrais chimiques qui sera encore plus favorable aux cultivateurs que le système précédent. La déclaration de la guerre retardé l'application du nouveau système que nous préconisons.

	Expositions	
	Soc. d'Agriculture	Autres
1932-33	100,000.00	\$90,627.85
1933-34	100,000.00	\$2,994.69
1934-35	100,000.00	6,260.15
1935-36	100,000.00	9,500.00
	\$406,500.00	\$85,406.85
1936-37	100,000.00	\$15,900.00
1937-38	100,000.00	25,249.22
1938-39	106,500.00	27,257.63
1939-40	100,000.00	17,000.00
	\$403,500.00	\$85,406.85

Prochaines assemblées de Me Fortier, à partir du 20

Les assemblées de Me Jean Fortier, candidat de l'Union nationale dans le comté de Saint-Hyacinthe, aux élections du 25 octobre, à partir de vendredi prochain, se tiendront comme suit:

- le 20, 8 hres du soir, à Saint-Bernard;
- le 20, 8 hres du soir, Saint-Barnabé-Sud;
- le 21, 2 hres 30, p.m., Salle de l'Union nationale, Saint-Hyacinthe;
- le 21, 8 hres du soir, Sainte-Madeleine;
- le 22, après la grand-messe, Saint-Charles-sur-Richelieu;
- le 22, après la grand-messe, La Présentation;
- le 22, 2 hres 30, p.m., Saint-Damase;
- le 22, 8 hres du soir, Saint-Jude;
- le 23, 2 hres p.m., Saint-Denis-sur-Richelieu, grand ralliement auquel l'hon. Maurice L. Duplessis adressera la parole;
- le 23, 8 hres du soir, quartier 1, Saint-Hyacinthe;
- le 24, salle de l'Union nationale, Saint-Hyacinthe.

Assemblées du Dr Adam dans le comté de Bagot

A partir de vendredi, 20 octobre, les assemblées du Dr Philippe Adam, candidat de l'Union nationale dans le comté de Bagot, se tiendront comme suit:

- le 20, 2 hres 30, p.m., Sainte-Christine;
- le 20, 7 hres 30 du soir, Sainte-Hélène;
- le 21, 2 hres 30 p.m., Saint-Nazaire d'Acton;
- le 21, 7 hres 30 du soir, Sainte-Rosalie;
- le 22, après la grand-messe, Saint-Hugues;
- le 22, 2 hres 30 p.m., Upton;
- le 22, 7 hres 30 du soir, Saint-Simon;
- le 23, 7 hres 30 du soir, Saint-Dominique;
- le 24, 7 hres 30 du soir, Saint-Pie;
- le 24, 7 hres 30 du soir, Acton Vale, salle de l'hôtel de ville.

POUR LES PAUVRES

Les Enfants de Marie de la Cathédrale organisent une grande soirée de "Bingo", qui aura lieu, le 6 novembre prochain, à la salle des bazars. Il y aura trente prix à gagner ainsi que de magnifiques spéciaux et prix de présence. Toutes les congréganistes sont invitées à prêter leur concours pour le succès de cette soirée, en engageant leurs amis et connaissances à y assister en grand nombre.

La 2e Journée apostolique des Anciennes Retraitantes du diocèse de S.-Hyacinthe

Elle a eu lieu à Granby, sous le haut patronage de S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque du diocèse, et elle a obtenu un succès complet. — Les travaux présentés.

MME T. DUPLESSIS MEURT À 55 ANS

Mme Thomas Duplessis, née Malvina Choinière, est décédée lundi à l'Hôtel-Dieu de cette ville, à l'âge de 55 ans. Outre son époux, elle laisse deux frères et une sœur: MM. Alexandre Choinière, Valcourt; Barthélemi, Saint-Hyacinthe; Mme Vve Arthur Couture, (Henriette), aussi de Saint-Hyacinthe. Les funérailles ont eu lieu jeudi, sous la direction de la maison Ubald Lalime, à la cathédrale de cette ville. Les porteurs étaient six neveux de la défunte, MM. Elidore et Fédon Couture, Adrien, Lucien, Rodrigue et Martial Choinière. Outre les parents nommés, la défunte laisse deux beaux-frères et cinq belles-sœurs: MM. John Duplessis, Springfield, Mass; Anselme Duplessis, Chicopee Falls, Mass; Mmes Félix Cormier, Hartford, Conn; J. Carl, Hartford; J. Rémillard, Springfield; Ed. Boucher, Springfield; Charles Broadbent, Hartford.

Les cours de... (suite de la 1ère page)

1715). Texte: Imprécations d'Hermine contre elle-même. (Racine).
 12 janvier — 11. Ecole proprement classique, II. Texte: Turenne et Condé (Bossuet).
 19 janvier — 12. Ecole mi-classique mi-réaliste (1715-1750). Texte: Esclavage des Nègres (Montesquieu).
 26 janvier — 13. Ecole pré-romantique (1750-1802) Texte: Chant de Mort (André Chénier).
 9 février — 14. Ecole romantique (2e) (1802-1850). Texte: Hymne à la Femme (de Vigny).
 16 février — 15. Ecole classique III (1802-1850). Texte: La Langue latine (De Maître).
 23 février — 16. Réalisme romanesque (1850-1860). Texte: Portrait du Cousin (Balzac).
 1er mars — 17. Classicisme parnassien (1850-1888). Texte: Vieux de la Vieille (Gautier).
 8 mars — 18. Romantisme symboliste (1880-1910). Texte: Poétique du Symboliste (Verlaine).
 15 mars — 19. Réalisme scientifique et historique (1850-1910). Texte: Méthode de l'Histoire (de Coulanges).
 29 mars — 20. Néo-romantisme poétique — Néo-classicisme historique (1910-1930). Texte: Napoléon, professeur d'énergie (Barrès).

CHEZ LES CHEVALIERS

Le conseil 960 des Chevaliers de Colomb, de Saint-Hyacinthe, a organisé une soirée colombienne dans ses salles pour le 12 courant, aux fins de souligner dignement l'anniversaire de Christophe Colomb, patron de l'ordre. A cette occasion, un membre dévoué du conseil a été fait membre honoraire de l'ordre, et reçu du bouton d'honneur par le grand-chevalier, J.-Albert Bois. Cette cérémonie donna lieu à la reconnaissance des bons offices remplis par le trésorier du conseil, M. D.-N. Dupont. Plusieurs dames assistèrent à la soirée, à laquelle elles avaient été spécialement invitées. Des représentations cinématographiques formaient la grande partie du programme récréatif. Outre les RR. PP. Couture et Hébert, O.P., on remarquait dans l'assistance Mmes T.-A. St-Germain, Lucien St-Germain, Benoit Benoit, J.-Albert Bois, Armand Mongeau, Arthur Champagne, Arthur Richard, Milles A. Birtz, A. Larocque, Cécile Mongeau et quelques autres.

Une journée apostolique pour les anciennes retraitantes du diocèse de Saint-Hyacinthe, se tenait à Granby récemment, sous le haut patronage de S.E. Mgr F.-Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe.

Ce fut un succès! Presque toutes les paroisses du diocèse répondant à l'invitation de M. l'abbé Léo Larocelle, directeur des retraites fermées à Granby et promoteur de ce mouvement catholique, étaient dignement représentées.

Le programme élaboré pour cette journée fut des plus intéressants.

Dès sept heures du matin quelque quatre-vingt dames et jeunes filles anciennes retraitantes de Granby, se groupaient dans la chapelle de la maison Marie-Médiatrice pour assister à la messe célébrée par Son Excellence Mgr l'Evêque de Saint-Hyacinthe.

A neuf heures, la salle de l'Ecole Ste-Famille de Granby réunissait près de huit cents dames et demoiselles pour une première séance d'étude. Mme James Leddy, souhaila la plus cordiale bienvenue à cette distinguée assistance. Vinrent ensuite les rapports des deux maisons de retraites fermées féminines du diocèse. Mlle M.A. Lorange, présidente de la Ligue des anciennes retraitantes de St-Hyacinthe, fit connaître les activités de la Villa Ste-Jeanne-d'Arc et Mlle Gertrude Ménard, celles de la maison Marie-Médiatrice.

Puis l'on s'achemina vers l'église de la Ste-Famille pour la messe solennelle qui se célébrait à dix heures. M. l'abbé D.-H. Breton, curé de la paroisse qui avait gracieusement mis sa magnifique église à la disposition des congressistes, avait accepté de célébrer la messe et était assisté par M. l'abbé A. Longpré, directeur des retraites féminines à Saint-Hyacinthe, comme diacre, et par le R. Père Hébert, O.P., directeur des retraites masculines du diocèse comme sous-diacre. La chorale mixte de la Ste-Famille sous la direction de M. Roch Langlois, exécuta une très belle messe en parties.

Le sermon de circonstance fut donné par Son Excellence qui en termes précis et clairs et d'un ton vraiment paternel mit en parallèle la Sagesse divine et la sagesse mondaine. "De nos jours comme on connaît peu la première et comme on pratique bien la seconde qui conduit à la perte éternelle. On a peur de la mort à soi-même, de la mort à ses convoitises et à ses mauvais penchants, on se soucie guère des Béatitudes du sermon sur la montagne qui sont la reproduction de la vie du Christ notre divin modèle qui fait au renoncement au monde de si magnifiques promesses. Et pour mieux connaître cette sagesse de Dieu et ce qui y conduit n'est-il rien de meilleur que de venir dans la retraite fermée, prier et réfléchir".

Après la messe, les nombreuses assistantes se dispersèrent. Les dames et demoiselles étrangères à la ville retournèrent à la maison Marie-Médiatrice où l'on servit le dîner à plus de deux cents personnes. On visita ensuite la maison.

A 2 hres 30, l'on se réunissait de nouveau à la salle pour une deuxième séance d'étude que daigna présider M. le curé Breton. L'on remarquait au premier rang, MM. les curés Guillet de Boleil et Théberge, de Roxton Falls, le R. Père Hébert, les directeurs des maisons de St-Hyacinthe et de Granby; MM. les abbés Longpré et Larocelle, les RR. Soeurs de la Présentation directrices de la Villa Ste-Jeanne d'Arc, la R. Mère Ste-Marie-Madeleine, conseillère générale de l'Institut des Missionnaires de l'Immaculée-Conception, la supérieure de la maison Marie-Médiatrice, les membres des ligues des anciennes retraitantes de Saint-Hyacinthe et de Granby, les présidentes des divers mouvements spécialisés, Jocistes, Jécistes et Jacistes et dispersées dans la salle, les retraitantes des quatre coins du diocèse.

Mme Magloire MarcAurèle dans un travail bien préparé essaya de convaincre son auditoire de l'apostolat que doit exercer une retraitante, par sa vie religieuse au foyer d'abord puis dans la société.

Une retraitante proposa la prière en famille comme moyen d'atteindre le but et M. l'abbé Larocelle demanda aux mamsans d'avoir à la maison pour intéresser les petits et les grands le Catéchisme en images qui gravirait davantage dans les mémoires les faits si touchants de l'Evangile et de l'Histoire sainte et serait un stimulant à la pratique des vertus qui en découlent.

Mlle Azilda Lapiere continua le sujet en traitant de la vie apostolique d'une retraitante. Que de jeunes filles que de dames doivent avouer qu'elles n'apportent aucune part à l'action catholique et pourtant les occasions de se dévouer ne manquent pas.

Ensuite Mlle Angèle Tétrault de Saint-Hyacinthe, proposa comme excellent moyen de rendre les retraites plus fructueuses, l'organisation de groupes spécialisés. Ce serait là l'idéal à atteindre. Si chaque mouvement chaque profession, chaque métier avait ses exercices spéciaux, le bien qu'on en retirerait serait encore plus appréciable.

Les attentions se fixèrent ensuite pour entendre parler des récollections mensuelles considérées comme moyen sûr de conserver les fruits de la retraite. Mlle A. Gingras de Granby, démontra clairement l'utilité de cette petite revue de tous les mois, qui fait voir le chemin parcouru, les obstacles rencontrés, vaincus ou non surmontés et où l'on puise de nouvelles forces pour affronter les vicissitudes de la vie. Qu'il serait à souhaiter que les retraitantes se fassent un point d'honneur de la fidélité à ces récollections. Il fut suggéré par le R.P. Hébert, O.P., qu'à l'avenir les récollections mensuelles portent le nom de retraite du mois. Ce qui fut agréé.

Mlles Irène Goyette et Cécile Caseau, la première présidente du comité noéliste de Granby et la seconde, de la J.O.C.F., entretenant leurs compagnes des activités de leur association respective.

M. l'abbé Léo Larocelle, directeur des retraites fermées, remercia chaleureusement au nom de l'organisation, M. le curé Breton d'avoir bien voulu contribuer puissamment au succès de cette journée; MM. les membres du clergé d'avoir honoré et encouragé de leur présence ces séances d'étude; les conférencières, du soin apporté à la préparation de leurs travaux apostoliques et toutes les dames et les demoiselles présentes de leur parfaite attention. Puis M. l'abbé ajouta quelques mots sur la nécessité des retraites fermées, invitant son auditoire à suivre fidèlement chaque année, si possible, les exercices spirituels.

M. l'abbé A. Longpré offrit ensuite l'abonnement au "Bulletin des retraites", petite revue faisant connaître les activités des trois maisons du diocèse.

Le souper fut servi à la maison Marie-Médiatrice. Les agapes furent joyeuses. L'on sentait que la plus cordiale sympathie régnait parmi les groupes.

La vaste nef de Notre-Dame parvint à peine à contenir l'immense foule qui dès sept heures

envahissait les abords de l'église. M. l'abbé E. Pelletier, curé de la paroisse, paraissait heureux d'accueillir ces dames et ces demoiselles qu'un même but apostolique réunissait. Il ne négligea rien pour donner toute la solennité possible à cette heure sainte qui clôtura la journée apostolique.

Le R. Père Lamarche, S.J., dans une causerie fort appréciée, développa le texte "Nous avons été créés pour louer Dieu et le servir." J'attire votre attention dit le savant théologien sur le mot "pour". Par des rapprochements et des comparaisons simples, le Révérend Père prédicateur persuada l'assistance de la nécessité de ne vivre que pour Dieu, de ne faire que des oeuvres de Dieu afin de jouir un jour de la récompense promise par Dieu à ceux qui sur terre l'ont loué et fidèlement servi. La bénédiction du Très Saint-Sacrement termina cette heure d'adoration. Ce fut le digne couronnement de la magnifique journée apostolique qui, grâce en soit rendue à Dieu, eut un succès au-delà de toutes les espérances.

Retraitante

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 21 octobre, à Saint-Théodore d'Acton, le mariage de Mlle Elise Leclerc, de la dite paroisse, à M. Georges-Aimé Guérin, d'Acton Vale.

Pour Placement d'Argent:

	Année d'échéance	Pour rapporter
Cité de Montréal	1945	4.70%
Cité de Québec	1950	4.10%
Cité de St-Hyacinthe	1944	4.10%
Cité de St-Hyacinthe	1948	4.10%
Cité des Trois-Rivières	1950	4.50%
Ecoles Catholiques de la Cité de Montréal	1944	4.50%
Ecoles Catholiques de la Cité de Montréal	1949	4.64%
Ecoles Catholiques de la Cité de Québec	1961	4.60%
Ecoles Catholiques de St-Joseph de Grantham (Drummondville)	1943	4.50%
Coupsures de \$100.	\$500.	\$1,000.

Prix et renseignements fournis sur demande

DESJARDINS, COUTURE INC.

VALEURS de PLACEMENT

"Edifice" Banque Provinciale 266 ouest, rue St-Jacques
 St-Hyacinthe, Qué. Montréal, Qué.
 Tel. 623 Tél. Plateau 7977

Achats ou ventes aux meilleurs prix de toutes obligations:

Fonds Publics (Gouvernement, provinces, villes)
 Titres de communautés religieuses
 Obligations industrielles, etc.

ENCAISSEMENT DES COUPONS SANS FRAIS

BENOIT BENOIT • L.-E. DUROCHER
 Représentant à St-Hyacinthe Représentant pour la région
 90, rue Ste-Anne, St-Hyacinthe

L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE

84 ouest, rue Notre-Dame
 MONTRÉAL
 Québec Trois-Rivières Paris Ottawa Bruxelles Toronto

Donnez à St-Hyacinthe vos ordres d'achat et de vente

SUR LA BOURSE ET LE CURB DE MONTRÉAL

Exécution des commandes confirmée le jour même

Aucune commission supplémentaire

BENOIT BENOIT

ST-HYACINTHE Téléphone: 343

90, RUE STE-ANNE

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Rédacteur en chef Harry Bernard
 Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

Canada, \$1.50 ABONNEMENT Etats-Unis, \$2.00